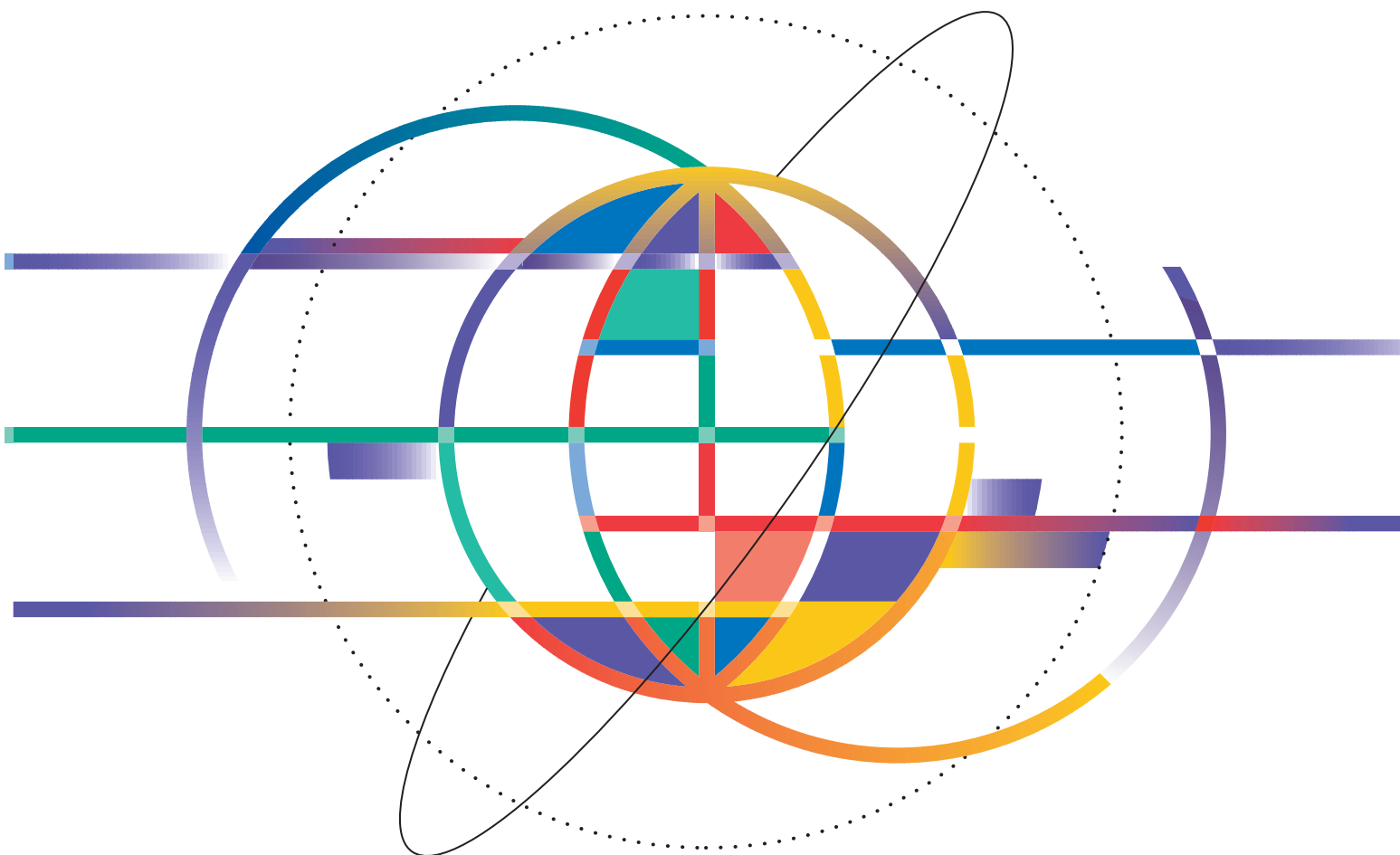


Rapport  
sur le développement  
dans le monde

## Le Savoir au service du développement



### RÉSUMÉ

BANQUE MONDIALE  
WASHINGTON

1998-1999

© 1999 Banque internationale pour la reconstruction  
et le développement / BANQUE MONDIALE  
1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433, États-Unis d'Amérique

Fait aux États-Unis d'Amérique  
Premier tirage : septembre 1998  
Tous droits réservés

Maquette de couverture : Communications Development Incorporated  
(Washington), avec Grundy and Northedge (Londres).

**Clichés :**

*Couverture* : grains de riz © Rex Interstock ; femme à l'ordinateur © Still Pictures ; femme au téléphone © Still Pictures ; chercheur © Superstock Ltd ; homme au turban © Curt Carnemark/Banque mondiale ; garçon souriant © Still Pictures ; changeur d'argent © Still Pictures ; femme tenant une balance © Still Pictures ; diplômée © Robert Harding ; médecin © Robert Harding ; homme au chapeau © Still Pictures. *Dos de l'ouvrage* : fille souriant © Curt Carnemark/Banque mondiale.

Conception et photocomposition :  
Barton Matheson Willse & Worthington

Le présent résumé est extrait du *Rapport sur le développement dans le monde, 1998-1999*, publié par les Éditions Eska pour la Banque mondiale. Il est réalisé par les services de la Banque mondiale, et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de ses Administrateurs ou des gouvernements qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans la présente publication et n'accepte aucune responsabilité quant aux conséquences de leur utilisation.

ISBN 0-8213-4108-1



Imprimé sur du papier recyclé conforme aux normes des États-Unis  
(American Standard for Permanence of Paper for Printed Library Material,  
Z39.48-1984)



# Table des matières du Rapport sur le développement dans le monde, 1998-1999

## SOMMAIRE

### PREMIÈRE PARTIE RÉDUIRE LES INÉGALITÉS FACE AU SAVOIR

- 1 Pouvoir et portée du savoir
- 2 Acquisition des connaissances
- 3 Assimilation des connaissances
- 4 Transmission des connaissances

### DEUXIÈME PARTIE REMÉDIER AUX PROBLÈMES D'INFORMATION

- 5 Faire circuler l'information : structures, normes et incitations
- 6 Mettre l'information financière au service de l'économie
- 7 Développer les connaissances sur l'environnement
- 8 Remédier aux problèmes d'information qui pénalisent les pauvres

### TROISIÈME PARTIE FIXER LES PRIORITÉS

- 9 Que peuvent faire les institutions internationales ?
- 10 Que doit faire l'État ?

**Note technique**

**Notice bibliographique**

**Annexe : Statistiques internationales sur le savoir**

**GRANDS INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE**



## Résumé

**I**NTANGIBLE ET IMMATÉRIEL, LE SAVOIR, tel la lumière, peut aisément se propager à travers le monde, éclairant l'existence de tout un chacun. Et pourtant, des millions de personnes vivent encore dans les ténèbres, écrasées par la pauvreté. Ainsi, une affection aussi banale que la diarrhée, que l'on sait soigner depuis des siècles, continue à tuer des millions d'enfants par simple ignorance de leurs parents.

Être pauvre, ce n'est pas seulement avoir moins d'argent, c'est aussi avoir moins de connaissances. Et puisque la création de savoir coûte cher, elle est souvent l'apanage des pays industriels. Mais les pays en développement peuvent aussi acquérir le savoir à l'étranger ou le créer eux-mêmes. Pourquoi le revenu par habitant de la République de Corée était-il six fois plus élevé que celui du Ghana au début des années 90, alors qu'il était pratiquement le même il y a 40 ans ? Certains calculs montrent que cela tient pour moitié au fait que la première a mieux su acquérir et utiliser les connaissances disponibles.

Le savoir éclaire aussi chaque activité économique, révélant les préférences, donnant de la transparence aux échanges, informant les marchés. Faute d'information, un marché peut s'effondrer ou ne jamais voir le jour. Ainsi, quand quelques revendeurs ont commencé à diluer le lait en Inde, les consommateurs n'avaient aucune information sur la qualité du produit qu'ils achetaient. Dans un tel contexte, la qualité du lait a globalement baissé, les revendeurs qui ne le coupaient pas ont été pénalisés et les consommateurs ont pâti de la situation.

Les pays pauvres sont moins bien outillés que les pays riches pour certifier la qualité des produits, veiller au respect des règles et des engagements, et rassembler et

diffuser l'information nécessaire à la réalisation des transactions commerciales. Souvent, les pauvres souffrent plus de cette situation. Ainsi, dans les villages, il n'est pas rare que les prêteurs leur imposent des intérêts atteignant 80 % par manque d'informations utiles pour évaluer leur solvabilité.

Dans la présente étude, nous nous proposons d'aborder les problèmes que pose le développement sous un angle nouveau, celui du savoir, qui peut présenter des visages multiples. Nous nous limiterons ici à deux formes de savoir et à deux types de problèmes, qui sont d'une importance capitale pour les pays en développement.

- *Les savoirs technologiques*, que nous appelons aussi connaissances techniques ou, simplement, savoir-faire, telles que la nutrition, les méthodes contraceptives, le génie logiciel ou les techniques comptables. En règle générale, ce savoir-faire est moins répandu dans le monde en développement et existe moins chez les pauvres. C'est ce que nous appelons les *inégalités face au savoir*, qu'il s'agisse de déséquilibres entre pays ou entre catégories de personnes.
- *L'information socio-économique*, comme la qualité d'un produit, l'efficacité d'un employé ou la solvabilité d'une entreprise, dont dépend le bon fonctionnement des marchés. Nous qualifierons de *problèmes d'information* les difficultés résultant d'une connaissance imparfaite de ces paramètres. Les moyens d'y remédier — par l'application de normes de qualité, la validation des acquis professionnels ou l'évaluation de la capacité d'endettement, par exemple — sont plus rares et manquent d'efficacité dans les pays en développement. Les problèmes d'information et les dysfonctionnements du marché qui en résultent pénalisent surtout les pauvres.

Les inégalités face au savoir et les problèmes d'information, qui souvent coexistent, leurs répercussions sur le développement et les moyens que les institutions internationales et les gouvernements des pays en développement peuvent mettre en œuvre pour y remédier sont les trois grands thèmes du présent rapport.

Comme nous le verrons, envisager la promotion du développement sous l'angle du savoir confirme certaines constatations déjà faites à maintes reprises, comme la nécessité d'une libéralisation des échanges et d'une éducation de base ouverte à tous. En outre cela nous amène à réfléchir à des aspects parfois négligés, comme la nécessité de développer la formation scientifique et technique, d'encourager la recherche-développement au niveau local ou de mettre en place les structures et normes qui facilitent la circulation de l'information indispensable au bon fonctionnement des marchés.

En adoptant cette perspective — et donc, en prenant des mesures destinées à développer les savoir-faire et à favoriser la circulation de l'information socio-économique —, on peut améliorer les conditions de vie de la population de multiples façons, indépendamment d'une augmentation du revenu. Une meilleure connaissance de la nutrition peut être à l'origine d'une meilleure santé, même pour ceux qui ne peuvent consacrer beaucoup d'argent à l'alimentation. Le fait de savoir comment prévenir la transmission du sida peut protéger des millions de personnes d'une maladie provoquant des déficiences graves et les sauver d'une mort prématurée. La transparence de l'information sur la pollution industrielle peut se traduire par un environnement plus propre et plus salubre. Et les programmes de microcrédit peuvent donner aux pauvres la possibilité de préparer un meilleur avenir pour leurs enfants et eux-mêmes. En bref, le savoir permet aux gens de mieux prendre en main leur propre destinée.

Dans la réalité, la question des disparités existant dans le domaine de la connaissance et celle des inadéquations de l'information sont indissociables. Aussi, pour exploiter les forces du savoir, les gouvernements devront-ils tenir compte de ces deux problèmes et y faire face, souvent simultanément. Toutefois, par souci de clarté, nous les analyserons séparément en commençant par le premier.

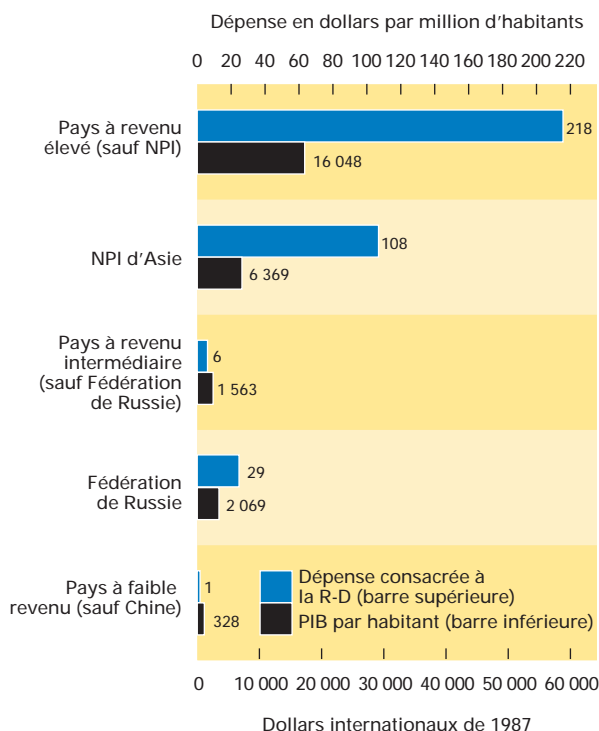
### Réduire les inégalités face au savoir

Comblent l'écart ne sera pas chose facile. Pour les pays en développement, cela prend la forme d'une fuite en avant, car les pays industriels à revenu élevé repoussent sans cesse les frontières du savoir. D'ailleurs, plus que dans le patrimoine de connaissances, c'est dans la capacité à inventer que le décalage se fait sentir. Et les disparités que font apparaître certains grands indicateurs de la création de savoir sont en fait bien plus grandes que les écarts de revenu entre pays riches et pays pauvres (figure 1).

Figure 1

### Dépense consacrée à la R-D et PIB par habitant

Les disparités dans la capacité à créer de nouveaux produits sont plus importantes encore que les inégalités de revenu.



Note : Données se rapportant à l'année 1991. Source : Commission européenne, 1994.

Les pays en développement n'ont pas à réinventer la roue — ni l'ordinateur ou le traitement du paludisme. Au lieu de refaire le chemin déjà parcouru, ils peuvent acquérir et adapter une bonne part des connaissances disponibles dans les pays riches. Le coût des communications ne cessant de diminuer, jamais le transfert des connaissances n'a été aussi bon marché (figure 2). Ces progrès devraient ouvrir la voie à un rattrapage rapide du retard, à une forte croissance économique et à une nette amélioration des conditions de vie. Pourquoi donc ce transfert ne se fait-il pas aussi vite qu'on pourrait l'escompter ? Que faut-il pour que les pays en développement puissent tirer davantage profit des acquis à l'échelle mondiale ?

Dans la première partie du Rapport, nous analyserons d'abord le rôle important du savoir dans le développement, les risques inhérents à la révolution de l'information

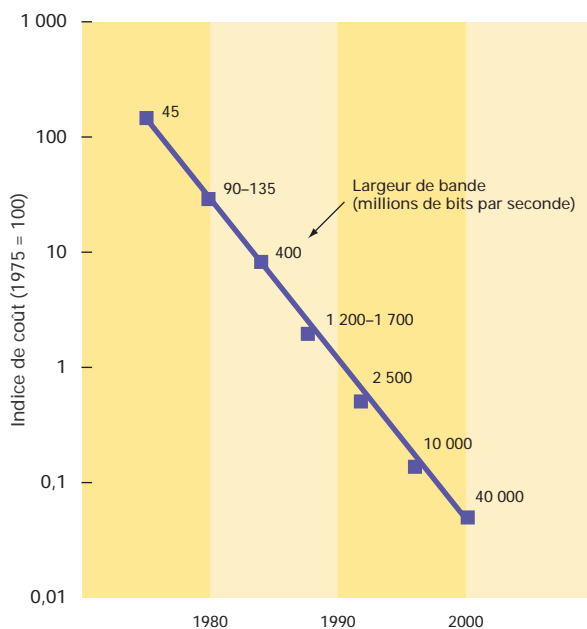
— ou révolution télématique — et les possibilités qu'elle offre aux pays en développement (chapitre 1). Puis nous examinerons les mesures cruciales que ces pays doivent prendre aux trois niveaux suivants pour résorber leur déficit de savoir :

- *L'acquisition des connaissances*, c'est-à-dire l'exploitation et l'adaptation des acquis existant partout dans le monde — par exemple, à travers le libre-échange, l'investissement étranger ou la conclusion de contrats de licence — tout en faisant naître sur place des connaissances nouvelles grâce à l'effort de recherche-développement et en faisant fond sur les savoirs locaux (chapitre 2).
- *L'assimilation des connaissances*, notamment grâce à une instruction pour tous, en particulier pour les filles et ceux traditionnellement exclus, et à un développement de la formation continue et de l'enseignement supérieur, en particulier dans les domaines scientifique et technique (chapitre 3).

Figure 2

### Évolution du coût de la transmission de données par fibre optique

Le coût de la transmission d'informations ne cesse de diminuer.



Note : Les données utilisées pour établir l'indice sont exprimées en dollars par million de bits transmis à un kilomètre. La courbe de tendance résulte d'un calcul logarithmique. Source : Bond, 1997a.

- *La transmission des connaissances*, en faisant appel à l'informatique et aux télécommunications — par la promotion de la concurrence et de la participation du secteur privé et l'adoption d'une réglementation appropriée — et en veillant à ce que les pauvres aient accès aux savoirs transmis (chapitre 4).

Le savoir est inégalement réparti non seulement entre les pays en développement et les pays industriels, mais aussi à l'échelon national. Les stratégies pour remédier à ces situations sont souvent les mêmes. Appliquées efficacement, elles peuvent beaucoup contribuer à la réduction des inégalités et à l'élimination de la pauvreté.

Pourtant, même si ces différences pouvaient être complètement abolies et si tous les habitants des pays en développement avaient accès au même savoir-faire que les personnes instruites dans les pays industriels, les premiers pays auraient encore un handicap à surmonter, celui de la fragilité de l'information socio-économique. Cette information étant indispensable à chaque transaction, elle doit être acquise sur place et constamment actualisée. Les différents mécanismes, à caractère commercial ou non, qui sont nécessaires pour la recueillir et la diffuser sont souvent insuffisants ou inexistantes dans les pays en développement.

### Remédier aux problèmes d'information

La connaissance des paramètres socio-économiques est nécessaire au bon fonctionnement des marchés. Lorsque les pouvoirs publics interviennent pour corriger la situation, par exemple en établissant des normes ou un système de certification (comme ils l'ont fait en Inde pour améliorer la qualité du lait), le marché fonctionne mieux, au profit de tous.

Les gouvernements, les organismes privés, les lois et les normes sociales contribuent à l'établissement de règles et au respect des engagements, ce qui autorise des opérations économiques qui, sans cela, n'auraient pas lieu. Dans les pays riches, les structures et normes permettant de corriger les imperfections de l'information sont plus nombreuses et plus efficaces que dans les pays pauvres. Elles rendent possibles des transactions qui améliorent les conditions de vie — qu'il s'agisse d'acheter du lait, de trouver du travail, de faire des études ou d'obtenir un prêt. Ces inadéquations de l'information sont souvent à l'origine des difficultés rencontrées par les pauvres dans le combat qu'ils mènent au quotidien pour survivre et améliorer leur sort.

Dans la deuxième partie du Rapport, nous commencerons par analyser la nature et l'ampleur de ces problèmes, qui apparaissent comme un obstacle majeur au développement, pénalisant tout particulièrement les pauvres (chapitre 5). Les inégalités dans la répartition de l'information ne pourront jamais être complètement supprimées, mais il

est possible de les réduire, notamment par l'adoption de mécanismes nouveaux spécialement adaptés au contexte des pays en développement et aux problèmes particuliers des pauvres. Nous examinerons ensuite un certain nombre de problèmes précis et de solutions prometteuses dans trois domaines particulièrement sensibles où une action peut directement déboucher sur une croissance durable qui profite aux pauvres. Ces questions seront étudiées dans les chapitres suivants :

- *Mettre l'information financière au service de l'économie*, notamment en établissant des règles de comptabilité et de publicité efficaces qui assurent la transparence et en adoptant un cadre réglementaire adapté aux situations où l'information est rare (chapitre 6)
- *Développer les connaissances sur l'environnement*, par le biais de la recherche, pour asseoir une politique judicieuse dans ce domaine, et par la diffusion d'informations, pour encourager la lutte contre la pollution et favoriser une gestion rationnelle du milieu naturel (chapitre 7)
- *Remédier aux problèmes d'information qui pénalisent les pauvres*, en prenant le temps de s'informer de leurs besoins et de leurs préoccupations, pour que la société puisse leur fournir des informations utiles qui les aideront à s'insérer à la vie économique et avoir un meilleur accès aux prestations du secteur structuré (chapitre 8).

La plupart des difficultés auxquelles se heurtent les pays en développement tiennent autant à un retard technologique qu'à une information imparfaite. Pour que les solutions soient efficaces, elles doivent s'attaquer à ces deux aspects, parfois successivement, souvent simultanément. Cette approche offrant de telles possibilités pour améliorer le bien-être, nous reviendrons sur ces deux thèmes tout au long du Rapport, en commençant ici par le récit de la révolution verte, qui fournit une illustration pratique spectaculaire des inégalités face au savoir, des problèmes d'information et des solutions qui leur sont apportées.

#### La révolution verte, exemple type d'un savoir au service du développement

La révolution verte, c'est-à-dire l'obtention et la large adoption de semences sélectionnées pour améliorer la productivité agricole, est l'un des exemples qui illustrent le mieux le rôle que le savoir peut jouer dans le développement — ainsi que les obstacles auxquels peut se heurter sa diffusion. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, des chercheurs du monde entier se sont efforcés, pendant plusieurs décennies, de faire naître et de diffuser de nouvelles connaissances agricoles, avec le concours de multiples acteurs — organisations à but non lucratif, pouvoirs publics, institutions multilatérales, entreprises privées, banques, prêteurs ruraux, gros exploitants agricoles

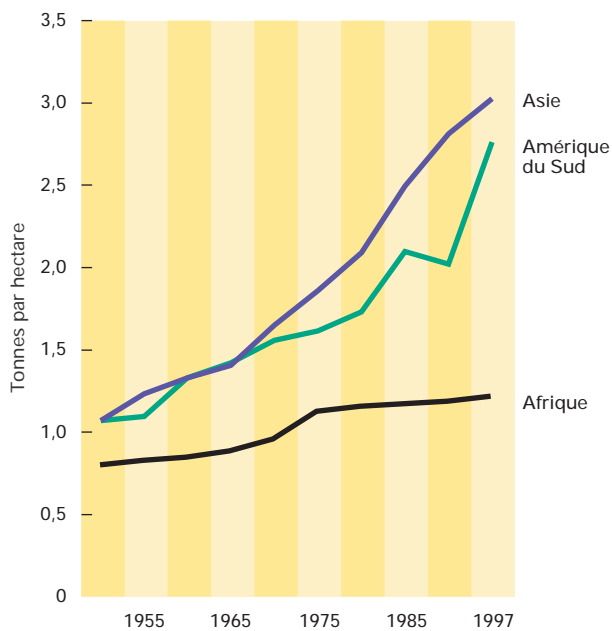
et paysans sans terre. Tous cherchaient, délibérément ou non, à améliorer la nourriture de tous les jours (qu'elle soit à base de pain, de riz ou de maïs) sur les cinq continents. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'économiste anglais Thomas Malthus avait prédit que la population connaîtrait une croissance plus rapide que l'offre alimentaire. Or, comme l'a montré la révolution verte, il avait sous-estimé à quel point le progrès — dans les domaines de l'agriculture, des transports ou de la mécanisation — viendrait transformer rapidement la production vivrière. En effet, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'offre alimentaire mondiale a augmenté plus vite que la population.

Depuis le début des années 50, le rendement des cultures de base a plus que doublé en Amérique du Sud et en Asie (figure 3 ; en Afrique, sa progression a été plus modeste, à l'image d'autres indicateurs du développement et du savoir). L'accroissement global de la production par hectare a été spectaculaire, en particulier pour le blé, le maïs et le riz (figure 4). La révolution verte a eu sur les pauvres des effets initialement très controversés, mais le temps a montré que son impact avait été très bénéfique, par l'augmentation des revenus, la baisse des prix des

Figure 3

#### Rendement des cultures céréalières dans les régions en développement

Les rendements ont plus que doublé dans de nombreux pays en développement.



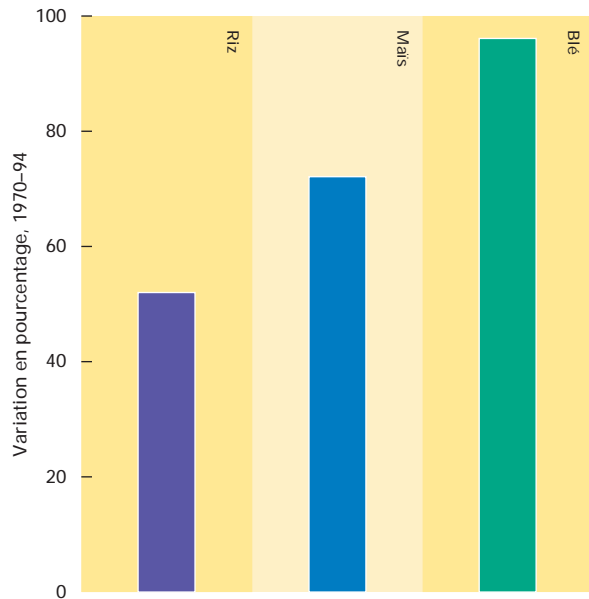
Source : FAO, années diverses.



Figure 4

### Augmentation du rendement des principales cultures céréalières

Le rendement des cultures de base a augmenté de façon spectaculaire.



Source : CGIAR, 1994-95.

produits alimentaires et l'accroissement de la demande de main-d'œuvre qu'elle a engendrés.

Dans un premier temps, la révolution verte a surtout consisté à resserrer les écarts existant dans le domaine du savoir. Il s'est agi tout d'abord de transmettre aux pays en développement les connaissances phytogénétiques disponibles pour leur permettre de cultiver les nouvelles variétés de céréales obtenues par sélection. Cet objectif a été atteint en grande partie grâce à l'effort de recherche-développement du secteur public et des organisations à but non lucratif. Mais pourquoi leur intervention a-t-elle été nécessaire ? Pourquoi les entreprises privées à but lucratif n'ont-elles pas davantage cherché à améliorer la sécurité alimentaire ? Pourquoi, par exemple, n'ont-elles pas essayé de commercialiser le savoir phytogénétique disponible en mettant elles-mêmes au point des variétés plus productives ?

Cela tient au fait qu'aucun phytogénéticien, producteur de semences, agriculteur ou même pays ne peut s'approprier aisément le savoir se matérialisant dans les semences de nouvelles variétés, car celles qui se prêtent le mieux à un transfert vers les pays en développement peuvent être reproduites sans peine une fois sur place, les paysans n'ayant qu'à ressemer les graines des nouvelles plantes. Pour les

producteurs de semences, l'opération n'est pas rentable car elle est sans suite.

Autrement dit, les semences améliorées, comme beaucoup d'autres produits de la recherche, ont à bien des égards les mêmes caractéristiques qu'un bien public, c'est-à-dire un bien dont le créateur n'a pas la pleine propriété, mais qui profite à l'ensemble de la société, sans être source de revenus pour son inventeur. La production de ces biens intéressant peu l'entreprise privée, il est d'usage de la confier à la sphère publique. (Les États-Unis, où l'État finançait la recherche agricole au XIX<sup>e</sup> siècle, en sont un bon exemple.) Il est d'ailleurs largement admis que, sans une action commune, l'effort de recherche serait très insuffisant.

S'engageant sur la voie déjà ouverte par certains d'entre eux, de nombreux pays en développement ont créé des organismes nationaux de recherche agronomique lorsque, au début des années 60, l'efficacité des premières variétés de semences améliorées fut établie. Ces organismes, financés essentiellement par l'État, étaient chargés de mettre au point des variétés de deuxième génération, mieux adaptées aux conditions locales. Grâce à leurs travaux, le nombre de variétés nouvelles de riz et de maïs a doublé entre 1966 et 1985.

Pour diffuser les connaissances ainsi acquises, les gouvernements des pays en développement ont créé des services de vulgarisation agricole, dont la mission initiale était surtout de fournir aux agriculteurs des informations sur les nouvelles semences et les nouvelles techniques. Mais les vulgarisateurs les plus avisés — et les services de vulgarisation les plus efficaces — n'ont pas tardé à comprendre qu'il était également important de se mettre à l'écoute des agriculteurs, apprenant non seulement ainsi à mieux connaître leurs besoins et leurs préoccupations, mais aussi découvrant parfois des variétés de semences ou des façons culturales qui avaient échappé aux chercheurs. Cet échange d'informations, à double sens, a favorisé l'adoption et l'adaptation locales des technologies issues de la révolution verte.

Mais venons-en maintenant aux aspects qui intéressent les problèmes d'information. Au tout début, la création, la diffusion et l'adaptation de savoir-faire agricoles étaient au cœur même de la révolution verte. Mais le potentiel de ces innovations ne pouvait pleinement se réaliser qu'avec l'utilisation des nouvelles semences par des millions de petits agriculteurs. Pour cela, il fallait surmonter de nombreux problèmes tenant à des asymétries d'information. En particulier, les agriculteurs ne pouvaient être sûrs que le produit proposé donnerait un bon rendement et n'avaient pas de raison de risquer leur gagne-pain sur la foi d'agents de vulgarisation. Cette incertitude, conjuguée à l'impossibilité pour les pauvres d'obtenir des crédits — autre exemple classique de défaillance du marché directement liée à une information imparfaite —, a eu une grande influence sur le taux d'adoption des nouvelles semences.



Les grands propriétaires terriens et les agriculteurs instruits ont été parmi les premiers à essayer les nouvelles semences, pour diverses raisons. Les uns pouvaient limiter les risques en commençant par ensemercer seulement une petite partie de leurs terres. Ils pouvaient aussi recouvrer plus rapidement les coûts fixes liés à ces essais en appliquant le fruit de leur expérimentation à l'ensemble de leur exploitation. Les autres étaient d'emblée mieux à même de se renseigner sur les nouvelles variétés et d'apprendre comment modifier les méthodes culturales pour les utiliser au mieux. Mais surtout, peut-être, les agriculteurs plus prospères avaient facilement accès au crédit et avaient les moyens de supporter le risque. Les agriculteurs pauvres, en revanche, n'avaient ni ressources empruntées, ni assurances, ni économies vers lesquelles se tourner en cas de mauvaise récolte ; il ne leur restait donc qu'à attendre que leurs voisins plus riches aient démontré la valeur des nouvelles semences.

Pourquoi les banques ou les prêteurs dans les villages n'ont-ils pas accordé de crédits aux petits agriculteurs pour l'achat de nouvelles semences et d'engrais ? S'ils pouvaient emprunter de petites sommes à un taux raisonnable, les pauvres seraient nombreux à les rembourser. Mais il est coûteux, étant donné le montant des prêts, d'identifier, parmi les pauvres, ceux qui seraient des clients sûrs. Dans le doute, les prêteurs perçoivent des intérêts élevés et exigent des garanties que bien souvent les pauvres ne peuvent fournir. Et même si ces derniers possèdent des biens à donner en sûreté de leur dette (une petite exploitation agricole, par exemple), la faiblesse du cadre juridique, du fait notamment de l'absence de titres fonciers et de l'inefficacité des tribunaux, risque de compromettre l'exécution du contrat de garantie. En l'absence de moyens de faire respecter les engagements pris, il y a peu d'incitation à rembourser, et donc peu d'incitation à prêter, de sorte que bien des pauvres ne peuvent emprunter.

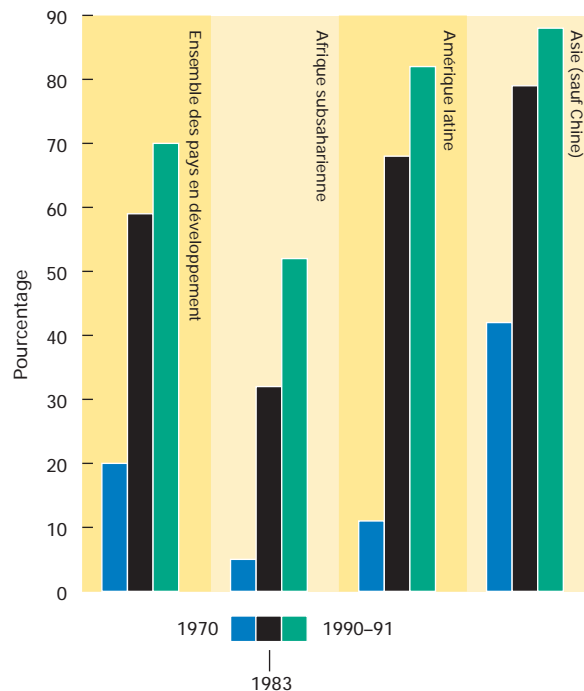
Pour remédier à ces problèmes, des mécanismes de microcrédit ont été mis en place ces dernières années. Mais à l'époque de la révolution verte, le manque de crédits, couplé au manque d'instruction (qui en était souvent le corollaire) ainsi qu'à d'autres facteurs, a fait que les paysans pauvres ont souvent été les derniers à adopter les variétés améliorées. La lenteur de la progression des superficies affectées à la culture de nouvelles variétés témoigne du décalage entre l'introduction des semences améliorées et leur utilisation généralisée (figure 5).

Ces retards ont coûté très cher. Si toutes les inadéquations de l'information avaient pu être corrigées — c'est-à-dire s'il avait été possible de convaincre immédiatement les agriculteurs du potentiel des nouvelles semences et d'accorder des crédits aux plus pauvres —, la révolution verte se serait traduite par des gains de productivité encore plus importants. Une étude a montré que, pour une exploitation familiale de 3,7 hectares, le manque à gagner dû à l'adoption tardive et à la mauvaise utilisation des

Figure 5

### Terres cultivables affectées à la culture de nouvelles variétés de blé

#### L'adoption de nouvelles variétés a pris du temps.



Source : Byerlee et Moya, 1993.

variétés à haut rendement représentait en moyenne, sur cinq ans, près de *quatre fois* le revenu annuel de l'exploitation avant l'introduction des nouvelles semences.

En fin de compte, la révolution verte a effectivement contribué à l'augmentation du revenu des agriculteurs pauvres et des paysans sans terre. D'après une enquête effectuée dans le sud de l'Inde, le revenu réel moyen des petits agriculteurs a progressé de 90 % entre 1973 et 1994 et celui des paysans sans terre, pauvres parmi les pauvres, de 125 %. Le passage à la culture des variétés à haut rendement s'est accompagné d'une utilisation accrue des techniques nécessitant un fort coefficient de main-d'oeuvre dont la demande a profité aux plus démunis. Ajoutons enfin que, chez les petits agriculteurs et les paysans sans terre, la ration calorique est passée de 58 à 81 % et la ration protéique de 103 à 115 %.

#### Inégalités face au savoir, problèmes d'information et développement

L'histoire de la révolution verte montre comment la création, la diffusion et l'exploitation du savoir permettent de

réduire les disparités existant dans ce domaine. Elle montre aussi que le savoir-faire n'est que l'un des déterminants du bien-être social. Les imperfections de l'information sont à l'origine de défaillances du marché et de pertes d'efficacité et sont des obstacles à la croissance. Le développement passe donc par une transformation des structures et des normes, qui doit conduire à une amélioration de l'information disponible, inciter à l'effort, à l'innovation, à l'épargne et à l'investissement et permettre des échanges de plus en plus complexes, de moins en moins limités dans l'espace et dans le temps.

La révolution verte montre qu'on ne peut dissocier les problèmes liés au retard technologique de ceux tenant aux inadéquations de l'information. En effet, avec le temps, il s'est avéré que les variétés améliorées, pour nécessaires qu'elles fussent, n'étaient pas suffisantes pour améliorer le sort de la population rurale pauvre. Nous présenterons ici beaucoup d'autres exemples qui illustrent ce double obstacle à un savoir au service du développement. Nous ne pouvons que conjecturer sur la forme que prendront ces écueils lors de la prochaine révolution verte, qui s'organisera peut-être autour de la recombinaison génétique et du clonage, mais, en tout état de cause, la part qui reviendra aux nouvelles technologies dans le recul de la pauvreté sera fonction de l'efficacité des solutions apportées pour corriger les décalages existants et faire face aux problèmes d'information.

Dans la troisième partie du Rapport, nous examinerons ce qu'il est possible de faire pour surmonter ces obstacles, en nous plaçant dans la double perspective suivante :

- *Que peuvent faire les institutions internationales ?* Au chapitre 9, nous examinerons comment les institutions internationales peuvent aider les pays en développement à résorber leur déficit de savoir et à surmonter les problèmes d'information — en faisant naître des connaissances nouvelles, en transférant des savoir-faire adaptés aux besoins de ces pays et en gérant l'information pour la rendre accessible et l'actualiser en permanence.
- *Que doit faire l'État ?* En nous appuyant sur les deux premières parties du Rapport, nous indiquerons, au chapitre 10, comment les gouvernements des pays en développement peuvent combler l'écart sur le plan des savoirs, remédier aux problèmes d'information et élaborer des politiques qui reconnaissent le caractère inéluctable des imperfections de l'information et des marchés.

Le reste du présent résumé donne un aperçu des principales conclusions de ces deux chapitres.

#### **Que peuvent faire les institutions internationales ?**

Les organisations de promotion du développement peuvent contribuer à la réduction des inégalités face au savoir de trois façons : en fournissant des biens publics à caractère international, en servant d'intermédiaire dans le

transfert des connaissances et en gérant la masse sans cesse croissante d'informations sur le développement.

Un bien public peut être à caractère certes national, mais aussi international, et de multiples formes de connaissance tombent dans cette dernière catégorie. Aucun pays n'est prêt à investir seul dans la création de ce type de biens, car le reste du monde en profiterait sans réelle contrepartie pour lui. Les institutions internationales, qui agissent pour le compte de tous, peuvent, elles, remplir cette fonction.

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale fournit l'un des meilleurs exemples d'actions de cette nature. En parrainant la recherche agronomique dans le monde entier, il a financé la révolution verte. Le financement public est l'option généralement choisie lorsque la recherche profite largement à la société (et davantage qu'au secteur privé). Une autre option consiste à inciter financièrement les chercheurs du secteur privé à se pencher sur les besoins des pays en développement, par exemple pour mettre au point un vaccin peu coûteux contre le sida.

Mais le rôle d'intermédiaire des institutions de développement est peut-être encore plus important. Les produits de la recherche internationale peuvent contribuer au développement mais, dans ce domaine, les connaissances les plus importantes sont celles qui viennent des pays en développement eux-mêmes. Toute réorientation de la politique menée dans un pays peut être riche d'enseignements pour les autres. Le succès ou l'échec d'un projet informe sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Rassembler ces connaissances, les analyser et les diffuser est une tâche qui dépasse les capacités (et l'intérêt purement national) d'un seul pays, quel qu'il soit. Cette mission échoit donc aux institutions internationales.

La façon dont ces institutions s'en acquittent dépend de leur capacité de gérer un volume important d'informations. Par exemple, chaque membre du personnel de la Banque mondiale qui travaille dans un pays en développement accumule des connaissances sur un secteur, une région ou une activité donnée. Souvent, cette information n'est utilisée que pour le projet concerné, puis mise en sommeil. Ne serait-il pas plus utile de la communiquer aux autres membres du personnel qui s'occupent de questions et de projets similaires, ou mieux encore de la partager avec le reste du monde ?

La révolution télématique facilite la gestion de cette masse d'informations. Grâce aux nouvelles technologies, la Banque mondiale envisage, d'ici à l'an 2000, de mettre les éléments voulus de ce savoir à la disposition de ses clients, de ses partenaires et de toutes les autres parties intéressées. L'objectif est d'établir un système de gestion dynamique des acquis pour pouvoir les diffuser en vue d'une adaptation et d'une exploitation ultérieures dans de nouveaux contextes. Mais pour que cela soit efficace, il faut

aussi rendre les pays en développement mieux à même d'évaluer et adapter ces enseignements et ces savoir-faire en fonction de la situation locale et d'entreprendre, en cas de besoin, de nouvelles recherches susceptibles elles-mêmes d'intéresser d'autres pays.

Les institutions internationales peuvent donc jouer un rôle important, mais c'est l'action des pays en développement eux-mêmes qui décidera de l'efficacité avec laquelle ils utilisent les connaissances et remédient aux imperfections de l'information. Bien que les situations et les problèmes rencontrés soient propres à chaque pays, il est possible de faire certaines généralisations, dont plusieurs sont présentées ci-après.

### Que doit faire l'État ?

Lorsque l'on considère le développement sous l'angle du savoir, trois grands aspects viennent à l'esprit :

- Les fréquents dysfonctionnements du marché du savoir justifient pleinement une intervention publique. L'État est le mieux placé pour réduire les décalages entre les acquis, par exemple, en libéralisant les échanges, en encourageant la formation permanente ou en instaurant un cadre réglementaire qui favorise la concurrence dans le secteur des télécommunications.
- L'information est le nerf du marché, mais elle est parfois insuffisante car elle n'est pas toujours source de revenus pour ceux qui la génèrent. Aussi, pour jeter les bases d'un développement fructueux ayant le marché pour moteur, il revient aux pouvoirs publics de fournir les informations nécessaires au suivi de la qualité, des opérations et des transactions.
- Même si ces interventions sont couronnées de succès, il subsistera des inégalités face au savoir et des problèmes d'information. Et cette situation influera, à des degrés divers, sur les conditions dans lesquelles seront exécutés toutes les réformes et tous les programmes ou projets de développement. Elle rejaillira même presque toujours sur les actions qui, en apparence, n'ont que peu à voir avec les problèmes en question.

Comment les gouvernements des pays en développement peuvent-ils réagir face à l'ampleur du problème ? Tirant certaines conclusions des analyses faites dans le reste du Rapport, le chapitre 10 tente de répondre à cette question.

### Stratégies nationales pour réduire les inégalités face au savoir

Le Rapport présente diverses mesures que les gouvernements peuvent prendre pour faciliter l'acquisition, l'assimilation et la transmission des connaissances. S'il est utile, à des fins d'analyse, de les examiner séparément, ces processus sont en fait étroitement imbriqués. En effet, les

politiques adoptées ont d'importantes répercussions les unes sur les autres — et les synergies n'en sont pas non plus absentes. L'acquisition de connaissances importées ou locales suppose leur assimilation grâce à une instruction de base donnée à tous et à des possibilités de formation permanente. Les progrès rapides et la diminution constante du coût des télécommunications offrent des perspectives considérables à l'acquisition et à l'assimilation des connaissances, et ouvrent des horizons nouveaux à la réciprocité dans le transfert de l'information. Les stratégies adoptées par les gouvernements pour rattraper le retard pris seront d'autant plus efficaces qu'elles tireront parti de ces synergies. Mais il faut aussi qu'elles soient conçues et appliquées de manière à remédier aux imperfections de l'information.

### *Politiques favorisant l'acquisition de connaissances*

Les pays en développement peuvent acquérir les connaissances nécessaires tant en s'ouvrant aux savoirs existant à l'étranger qu'en créant sur place ceux qui ne sont pas aisément disponibles ailleurs. Dans le premier cas, trois facteurs facilitent cette acquisition : le libre-échange, l'investissement étranger et l'exploitation sous licence de technologies importées.

L'une des meilleures façons d'acquérir des connaissances à l'étranger est d'adopter des politiques et un cadre d'activité économique qui favorisent les échanges, en particulier les exportations. Pour soutenir la concurrence mondiale, les entreprises exportatrices doivent avoir une efficacité et des produits conformes aux normes internationales. C'est pourquoi elles ont tendance à investir plus que les autres dans le savoir.

L'ouverture à l'investissement direct étranger, qui va de pair avec le libre-échange, favorise en soi l'acquisition de connaissances. Par leur activité dans les pays en développement, les sociétés multinationales, toujours à la pointe du progrès, peuvent être un moyen puissant de transférer le savoir-faire. Par la formation qu'elles assurent et les relations qu'elles développent avec les fournisseurs et les sous-traitants locaux, elles peuvent avoir des retombées utiles, comme on le voit en Malaisie, où l'usine locale de la société américaine Intel sous-traite une part croissante de sa production à de nouvelles entreprises créées par d'anciens ingénieurs de cette compagnie. Ces retombées ne sont pas limitées au secteur industriel ; elles touchent aussi des services à faible technicité, comme la restauration et l'hôtellerie.

Pour acquérir des connaissances nouvelles, les pays en développement se tournent de plus en plus vers l'exploitation sous licence de technologies importées. Les droits et redevances payés à ce titre n'ont d'ailleurs cessé d'augmenter au niveau mondial, passant de 7 milliards de dollars en 1976 à plus de 60 milliards en 1995. La conclusion d'un contrat de licence est un bon moyen d'accéder à une

nouvelle technologie sous exclusivité. C'est aussi un moyen pour les entreprises nationales de promouvoir le développement technologique en négociant l'accès aux connaissances à la base de la conception du produit exploité, comme l'ont fait de nombreuses firmes coréennes.

L'évolution vers une économie fondée sur le savoir s'accompagne d'une tendance au renforcement de la protection des droits de propriété intellectuelle, comme en témoigne l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, conclu récemment dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. La protection de la propriété intellectuelle vise à encourager à la fois la création et la diffusion des connaissances. L'équilibre entre ces deux objectifs est d'autant plus difficile à trouver qu'il change à mesure que l'apparition de nouvelles technologies fait entrer de nouveaux domaines, tels que la biotechnologie, la biodiversité et la télématique, dans le champ des négociations.

Il convient que les pays en développement participent activement à la poursuite des négociations internationales sur cette question pour faire part de leurs inquiétudes à la perspective d'un renforcement de la protection des droits de propriété intellectuelle, qui consoliderait la position des inventeurs et creuserait encore l'écart en réduisant les possibilités d'adaptation. Ces préoccupations doivent cependant être mises en balance avec les avantages découlant de la protection de la propriété intellectuelle, qui stimule la création de savoir dans le monde entier, y compris dans les pays en développement. Ainsi, beaucoup de ces derniers se sont aperçus qu'en adoptant et appliquant dans ce domaine des règles conformes à la pratique internationale, ils pouvaient avoir plus facilement accès aux marchés extérieurs et aux savoir-faire étrangers par le biais de l'investissement direct et du transfert de technologies.

Les pays en développement ne pourront tirer parti de la masse de connaissances disponibles dans le monde que s'ils acquièrent la compétence technique requise pour rechercher et sélectionner les technologies qui leur conviennent, et pour les assimiler et les adapter une fois importées. Avec les nouvelles semences, la révolution verte a montré la nécessité d'une adaptation aux conditions locales. Même dans le secteur industriel, les savoir-faire importés ont souvent besoin d'être adaptés au climat, au goût du consommateur ou aux ressources complémentaires disponibles. De même, toute avancée sur le front de l'éducation, des soins ou de la vulgarisation agricole requerra un savoir-faire local qui ne peut pas être obtenu à l'étranger.

Pour encourager la création locale de savoir, l'État doit en particulier soutenir les activités de recherche potentiellement productives tout en créant les conditions nécessaires pour que le secteur privé, en harmonie avec le marché, applique les nouvelles connaissances. De nombreux

pays en développement ont entrepris de réorienter l'effort public de recherche-développement pour l'exposer davantage à l'influence du marché. Le Brésil, la Chine, la Corée, l'Inde et le Mexique ont lancé de vastes programmes pour encourager les laboratoires publics à répondre aux besoins du secteur productif. Ils ont notamment transformé les instituts de recherche en sociétés par actions, permis une meilleure reconnaissance des chercheurs, relevé leur rémunération et incité les entreprises à traiter directement avec les laboratoires publics.

#### *Politiques favorisant l'assimilation des connaissances*

L'explosion du savoir, l'accélération du progrès technologique et le renforcement constant de la concurrence rendent la formation permanente plus indispensable que jamais. Pour corriger les disparités devant le savoir, il faut ouvrir à tous les portes de l'école et offrir la possibilité de continuer à apprendre toute la vie durant. L'éducation de base est l'assise d'une population active en bonne santé, qualifiée et prompte à s'adapter. La formation permanente, quant à elle, donnera à un pays les moyens d'évaluer, d'adapter et d'appliquer continuellement de nouvelles connaissances.

Au cours des 30 dernières années, le taux de scolarisation dans les pays en développement a considérablement augmenté à tous les niveaux, en particulier dans l'enseignement primaire. Source d'inappréciables avantages, ce progrès doit être poursuivi et accentué. Nous avons vu, par exemple, que l'éducation de base favorise l'adoption de techniques agricoles améliorées. Un pays qui se développe, même si son revenu est faible, a besoin de compétences techniques modernes pour s'intégrer à l'économie mondiale. De même, il y a lieu d'encourager le développement de l'éducation et de la formation des adultes. Dans bien des cas, la meilleure façon de procéder est de soutenir l'action du secteur privé dans ce domaine, par exemple, en établissant des normes et des procédures d'agrément et, parfois, en accordant des subventions, en particulier au profit des pauvres.

Il est très important d'améliorer la scolarisation des filles dans les pays qui souffrent d'un grave déficit de savoir. Cette instruction a des avantages, aujourd'hui largement reconnus, tels qu'une meilleure nutrition, une amélioration de la santé chez les enfants et une diminution de la fécondité. Récemment, les résultats concluants obtenus dans le cadre d'un programme mené au Bangladesh ont montré qu'une action publique bien planifiée pouvait avoir une profonde incidence, même dans des sociétés où la scolarisation des filles a longtemps été négligée. En 1990, 20 % seulement des femmes de ce pays savaient lire et écrire, et les filles ne représentaient qu'un tiers des élèves du secondaire. Depuis, l'octroi de bourses et d'allocations aux filles suivant des études secondaires a entraîné

une augmentation rapide de la scolarisation féminine. En 1996, on comptait un demi-million de boursières, et il y avait autant de filles que de garçons dans les écoles participant au programme.

Mais, pour connaître une croissance économique durable et être compétitif sur les marchés mondiaux, l'effort ne doit pas se limiter à l'éducation de base, ainsi que l'a montré la Corée. En 1960, ce pays avait réussi à généraliser l'enseignement primaire, base d'une main-d'œuvre instruite et condition nécessaire pour répondre aux besoins de son économie en cours d'industrialisation. Des mesures avaient aussi été prises pour inciter le secteur privé à investir massivement dans l'enseignement supérieur, de sorte qu'en 1995 plus de la moitié des adultes d'âge universitaire étaient inscrits dans des établissements du troisième degré. Plus de 80 % étudiaient dans le privé, et le financement de l'enseignement supérieur était majoritairement privé.

La mobilisation des ressources privées permet de compléter des crédits publics limités ; mais il faut aussi améliorer la qualité de l'enseignement public. À cette fin, et pour remédier à certaines imperfections de l'information qui affectent le secteur éducatif, de nombreux pays expérimentent de nouvelles formules, décentralisant l'administration du système, accordant une autonomie accrue aux établissements, passant à un financement induit par la demande, améliorant l'information sur les écoles et encourageant la concurrence entre les prestataires privés, non gouvernementaux et publics. En El Salvador, après la guerre civile, l'administration a amélioré et développé le réseau d'écoles de proximité qui avait vu le jour en réaction à la faillite de l'enseignement public. Même les communautés les plus pauvres ont créé et administré leurs écoles. Celles-ci dispensent en fait un enseignement de meilleure qualité, grâce au contrôle étroit exercé par les parents, qui réduit à peu près de moitié le nombre de jours de classe perdus du fait de l'absentéisme des enseignants.

#### *Politiques favorisant la transmission des connaissances à l'ère de l'information*

Les progrès des communications ont déjà transformé plusieurs fois la société ; la linotypie, la photographie, la télégraphie, le téléphone, la télévision et la télécopie ont tour à tour repoussé les limites de nos capacités de stockage et de transmission de l'information. Aujourd'hui, la télématique, interpénétration croissante de l'informatique et des télécommunications, semble devoir bousculer encore ces limites, en permettant la transmission quasi instantanée — et toujours moins chère — de grandes quantités de données sur les cinq continents. Cette nouvelle technologie facilite considérablement l'acquisition et l'assimilation des connaissances et donne aux pays en développement des moyens sans précédent pour renforcer leur système éducatif, mieux élaborer et appliquer leurs politiques et

élargir le champ des possibilités offertes aux entreprises et aux pauvres. L'isolement est en effet l'un des plus grands maux qui frappe les pauvres et beaucoup d'autres dans les pays déshérités. Les moyens télématiques promettent de réduire cet isolement en donnant accès à l'information d'une façon encore inconcevable hier.

Les pays en développement sont de plus en plus nombreux à saisir cette occasion et à se doter de technologies nouvelles sans hésiter à brûler les étapes du câble en cuivre ou du téléphone analogique, par exemple. Djibouti, les Maldives, Maurice et le Qatar se sont ainsi déjà équipés de réseaux téléphoniques entièrement numériques, devançant certains pays industriels dont le système repose encore largement sur une technologie ancienne, plus coûteuse et moins performante.

Toutefois, dans une grande partie du monde en développement, l'accès aux services de télécommunications même les plus rudimentaires est encore réservé aux plus fortunés. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, il n'y a que 1,5 ligne téléphonique pour 100 habitants, contre 64 aux États-Unis. La différence est imputable en partie au niveau plus faible des revenus bien que, dans les pays en développement, beaucoup soient prêts à payer pour avoir le téléphone, sans pouvoir l'obtenir, se heurtant à des monopoles d'État inefficaces et à des régimes réglementaires qui freinent involontairement l'offre. On estime à environ 28 millions le nombre de personnes, presque toutes dans des pays en développement, qui ont demandé et attendent toujours le téléphone. Découragés par la longueur et l'imprévisibilité du délai, beaucoup d'autres n'ont même pas fait la demande, bien qu'ayant les moyens de payer.

Il est possible, fort heureusement, de supprimer ces blocages et de réduire le coût des télécommunications de manière à élargir l'accès au service. Pour cela, il faut adopter un régime réglementaire qui favorise la concurrence afin d'empêcher les entreprises détenant le monopole de certains services de profiter de leur situation pour étendre leur emprise à l'ensemble du marché. Dans la plupart des cas, il conviendra de faire précéder la privatisation d'un élargissement de la concurrence pour éviter que le monopole d'État ne devienne un monopole privé.

Les pays en développement sont en train de constater que la participation du secteur privé peut contribuer au développement rapide des services de télécommunications, même lorsque les revenus sont peu élevés. Au Ghana, avant la réforme du secteur des télécommunications, le marché était aux mains d'un monopole d'État déficitaire, il n'y avait qu'un téléphone pour 400 habitants et le délai d'attente pour obtenir une ligne était de dix ans. Le gouvernement a cédé 30 % du capital de l'entreprise publique à un consortium d'investisseurs nationaux et malaisiens, il a approuvé la concession d'une franchise à une entreprise

nationale concurrente dans laquelle il y avait aussi des capitaux étrangers, il a accordé une licence à cinq sociétés de téléphonie cellulaire et il a agréé plusieurs fournisseurs d'accès à l'internet, dont un envisage de développer le service en milieu rural en collaboration avec l'administration des postes. En 1997, première année après les réformes, le nombre de lignes fixes a augmenté de 30 %, passant à 120 000, et le rythme d'installation devrait s'accélérer encore.

Il est rare que la privatisation permette le désenclavement de certaines communautés rurales isolées car, la population y étant peu nombreuse et très clairsemée, le marché présente peu d'intérêt pour les compagnies privées. La difficulté pour les pouvoirs publics est alors de savoir dans quelle proportion ils doivent subventionner le secteur privé pour qu'il desserve ces régions. Le Chili y est bien parvenu en appliquant un système original d'adjudication de subventions aux entreprises les « moins demandantes », encourageant ainsi la transparence des coûts, pour le plus grand profit des pauvres. Les entreprises intéressées ont donc concouru pour obtenir le droit de desservir les régions reculées. Contre toute attente, il s'est avéré qu'elles étaient prêtes à installer des cabines téléphoniques sans aucune subvention dans la moitié des localités, soit une desserte de près de 60 % de la population cible. Avec la poursuite de cette formule, 98 % des Chiliens devraient avoir accès à des téléphones publics d'ici à l'an 2000.

Le développement des télécommunications promet de faciliter l'assimilation des connaissances dans les pays en développement, qu'il rend mieux à même d'offrir une formation continue de qualité à un prix raisonnable. C'est ce que fait l'Université virtuelle de l'Institut de technologie de Monterrey, au Mexique, un consortium d'établissements regroupant 13 universités étrangères. Chaque année, 9 000 étudiants vivant au Mexique et dans les autres pays d'Amérique latine s'y inscrivent pour préparer un diplôme, et 35 000 autres y suivent une formation non diplômante. L'enseignement est dispensé au moyen de supports imprimés et d'émissions de télévision en direct ou enregistrées, et les étudiants communiquent avec les enseignants par ordinateur, via l'internet.

L'Université virtuelle africaine, établie à Nairobi, a pour but, quant à elle, de relever les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, d'améliorer la qualité des formations commerciale, scientifique et technique sur tout le continent et de mieux les adapter aux besoins existants. Dans chaque pays participant, un établissement local est désigné de façon sélective pour superviser les opérations. Il fournit le matériel et le logiciel destinés à l'enseignement interactif, inscrit les étudiants, supervise les programmes, offre un cadre d'étude structuré et valide les cours suivis localement. Vingt-sept terminaux de réception par satellite ont été installés sur l'ensemble du continent, et une bibliothèque virtuelle a été créée pour suppléer au manque

de revues scientifiques dans les universités africaines. Il est encore trop tôt pour évaluer les résultats de cette formule, mais les initiatives de ce genre donnent des raisons de penser que les nouvelles technologies peuvent beaucoup contribuer à la réduction des inégalités face au savoir.

### **Politiques permettant de remédier aux imperfections de l'information**

Dans la deuxième partie du Rapport, nous expliquons que l'information est la clé de l'essor — ou la source du déclin — des marchés et qu'elle souffre de nombreuses imperfections dans les pays en développement. S'il est impossible d'éliminer complètement ces inadéquations, il est indispensable de les déceler et d'y faire face pour permettre le bon fonctionnement des marchés, condition d'une croissance rapide, équitable et durable. Comme l'a montré la révolution verte, les imperfections de l'information provoquent des dysfonctionnements non seulement sur le marché du savoir lui-même, mais aussi sur les marchés connexes (comme celui du crédit), ce qui peut limiter les bienfaits résultant de l'acquisition et de l'utilisation de connaissances nouvelles. Autrement dit, pour optimiser ces avantages, les pays doivent veiller à ce que les marchés fonctionnent le mieux possible.

L'action publique, quelle qu'elle soit, ne peut remédier à toutes ces imperfections ni aux dysfonctionnements qui en découlent. C'est là un aspect important dont il faudra tenir compte lors de la définition des politiques. Ces imperfections étant plus importantes dans les pays en développement où les moyens d'y remédier sont souvent plus limités, la défaillance des marchés y est aussi plus fréquente. Les pouvoirs publics devront intégrer cette dimension. Dans les programmes de vulgarisation agricole, par exemple, il ne faudra pas perdre de vue que les agriculteurs peuvent se heurter à un rationnement du crédit ou n'avoir d'autre choix que d'emprunter à des taux extrêmement élevés, et que leur capacité de supporter le risque peut être limitée. Tout cela les empêche de tirer pleinement parti de l'apparition de nouveaux moyens de production, tels que les semences améliorées.

La bonne utilisation des connaissances passe par une information circulant mieux. Mais les gouvernements ont leurs propres limites en la matière et ils devront savoir apprécier ces limites pour décider de la portée et de la nature de leur action. Ce qui importe, ce n'est pas seulement l'ampleur du dysfonctionnement du marché, c'est aussi la capacité des pouvoirs publics d'y faire face. Mais, comme nous allons le voir, les gouvernements des pays en développement peuvent aider à améliorer le fonctionnement du marché en s'attaquant aux imperfections de l'information.

Dans la deuxième partie du Rapport, nous analysons en détail les problèmes d'information qui handicapent les pays en développement. Nous examinons ensuite les

mesures que les pouvoirs publics peuvent prendre pour les résoudre dans trois domaines où ces problèmes sont particulièrement aigus : le secteur financier, l'environnement et la lutte contre la pauvreté. Nous proposons ici les trois stratégies suivantes, qui peuvent s'appliquer à tous ces domaines : aider à fournir l'information permettant une vérification de la qualité, veiller au respect des règles et des engagements, favoriser la communication dans les deux sens. Et nous prendrons des exemples montrant comment l'État innove pour réduire le coût de la collecte, de l'analyse et de l'application de l'information. En prenant le mal à la racine, il trouve des solutions à des problèmes qui étaient apparemment insolubles, en particulier ceux qui frappent les pauvres.

#### *Aider à fournir l'information permettant une vérification de la qualité*

Les pouvoirs publics peuvent améliorer le fonctionnement des marchés en rendant obligatoire la publication d'informations qui réduiront les coûts de transaction, comme celles qui concernent la qualité des produits, des services et des prestataires concernés. Dans les années 50, en Inde, lorsque la hausse des coûts de production a amené certains revendeurs à diluer le lait, les consommateurs n'étaient plus en mesure de déterminer la qualité du produit qui leur était vendu. Les revendeurs qui ont refusé de couper le lait n'ont pas pu soutenir la concurrence et ont dû se retirer du marché au profit de ceux qui commercialisaient du lait de qualité inférieure. Les autorités ont ensuite pris des mesures pour redresser la situation en encourageant la création de marques au-dessus de tout soupçon et en distribuant un ustensile peu coûteux permettant de mesurer la teneur en matière grasse du lait. Cela s'est traduit non seulement par une reprise de la production du lait de meilleure qualité, mais aussi par l'amélioration de la santé des enfants et l'accroissement des revenus des revendeurs.

Dans les domaines de l'éducation et du travail, l'existence d'établissements agréés et l'attribution de certificats d'aptitude renseignent les employeurs sur la formation et la qualification des demandeurs d'emploi. Devant le rôle grandissant de la formation permanente et la multiplication des cadres d'apprentissage, la nécessité d'un mode de validation se fait de plus en plus sentir. Aussi l'État devrait-il aider à définir et valider les normes nécessaires.

Dans le secteur financier, particulièrement exposé aux problèmes d'information, l'application de normes de comptabilité et d'audit permet aux investisseurs de comparer les données sur les entreprises. La présentation uniforme des bilans, des comptes de résultat, des états de trésorerie et des notes s'y rapportant permet aux sociétés de rendre compte de leur situation et de leurs activités de manière homogène, de sorte que les investisseurs peuvent décider en connaissance de cause où placer leur argent. Les

gouvernements des pays en développement peuvent faciliter l'adoption de normes comptables solides en obligeant les sociétés cotées en bourse à respecter certaines règles de comptabilité et de publicité.

De même, lorsqu'il existe des normes communes rigoureuses, il est possible d'apprécier la situation des banques en vérifiant, par exemple, si les provisions pour pertes sur prêts sont suffisantes et en s'assurant que les garanties sont évaluées de manière réaliste. L'amélioration de ces normes contribuera au bon fonctionnement du système financier et à la croissance économique. Les institutions financières qui jouissent de la confiance du public peuvent mobiliser davantage de fonds, supprimant ainsi les risques inhérents à la sous-capitalisation.

On le voit, l'amélioration des normes comptables a des effets importants sur l'efficacité du système financier — et sur la croissance. Différentes analyses montrent que, dans les pays qui ont adopté un système comptable solide, l'intermédiation financière est plus développée et la croissance plus rapide. D'après une étude, si l'Argentine avait aligné ses normes comptables, au début des années 90, sur celles en vigueur dans un certain nombre de pays à revenu élevé, le taux de croissance annuel de son PIB aurait progressé de 0,6 point.

Les pouvoirs publics peuvent aussi encourager la vérification de la qualité des produits et des services par des organismes indépendants spécialisés. Par exemple, les procédures permettant de certifier la qualité ISO 9000 sont des normes internationales auxquelles les entreprises décident librement de se conformer pour garantir la qualité de leurs procédés et de leurs produits. Cette certification est très précieuse pour les exportateurs des pays en développement qui doivent réussir à convaincre les clients de la qualité de leurs produits. Il suffit ici aux pays de faire connaître l'existence de cette procédure de certification.

Cet exemple montre que les pouvoirs publics n'ont pas toujours à intervenir directement dans la définition des normes. Ils peuvent en revanche instaurer un cadre institutionnel et juridique qui permettra notamment la protection des marques et encouragera le secteur privé à établir des normes. Les producteurs de biens dont la qualité n'est pas aisément reconnaissable à l'achat, qu'il s'agisse de boissons gazeuses, de voitures ou de jeux informatiques, peuvent utiliser une marque de fabrique pour établir leur réputation. Ils pourront ainsi faire supporter un supplément de prix à l'acheteur, rendant plus intéressante la commercialisation de produits de qualité, ce qui profitera au consommateur. Toutefois, les marques ne peuvent aider à résoudre les problèmes d'information que si les pouvoirs publics adoptent et appliquent des règles juridiques pour prévenir la contrefaçon.

L'information fournie par des agents autres que publics peut aussi aider à résoudre certains problèmes complexes



dans le domaine de l'environnement. Ainsi, le Programme international de recherche sur les ressources forestières, établi aux États-Unis, s'appuie sur un réseau de centres de recherche répartis dans le monde entier. Les centres conviennent d'une méthode de recherche commune et encouragent la collecte de données d'observation sur les conditions, la gestion et l'exploitation des forêts. Ils interprètent et analysent l'information ainsi recueillie sur le terrain. En faisant remonter l'information depuis la base, ce programme universitaire sert à centraliser des données recueillies localement et ayant une incidence à l'échelle mondiale.

Les pays expérimentent aussi des mécanismes moins coûteux pour obtenir spontanément l'information nécessaire. Comme nous l'avons vu plus haut, le système d'adjudication au « moins-demandant » utilisé au Chili a permis de révéler le niveau de subventionnement nécessaire sans que le gouvernement ait à examiner la structure des coûts de chaque entreprise. On a procédé de la même façon pour faire en sorte que les dispositifs de protection sociale ne puissent involontairement profiter à des personnes autres que les pauvres. L'aide sous condition de ressources, méthode couramment employée dans les pays industriels, est coûteuse et rarement applicable dans les pays en développement où il n'est pas possible d'évaluer avec certitude les revenus des ménages pauvres. L'autosélection est une autre façon d'obtenir l'information recherchée à un coût pratiquement nul. Il suffit que les prestations offertes, qu'il s'agisse de salaires ou d'une rémunération alimentaire du travail, soient conçues de façon à n'attirer que les personnes véritablement dans le besoin.

#### *Veiller au respect des règles et des engagements*

Les agents économiques ont besoin non seulement de moyens permettant de certifier la qualité des produits ou des services qu'ils achètent ou qu'ils vendent, mais aussi d'un système juridique garantissant l'exécution des contrats. En général, plus que l'absence de lois, c'est le manque de moyens d'application crédibles qui pose problème dans les pays en développement. En ce sens, la lenteur des tribunaux et, souvent, la corruption des magistrats font de la réforme de la justice un élément essentiel de toute réforme économique. Beaucoup de pays gagneraient à créer des juridictions ayant vocation à connaître de certaines affaires en particulier, comme l'exécution des contrats commerciaux et les faillites. Dans ces pays, les mécanismes garantissant l'exécution des contrats et, d'une façon plus générale, la législation établissant les règles de publicité de l'information n'ont de sens que si la loi punit les manœuvres malhonnêtes et frauduleuses.

Mais, même si le système juridique fonctionne, son utilisation reste coûteuse. C'est pourquoi, dans les pays industriels comme dans les pays en développement, il faut

que les clauses contractuelles puissent s'appliquer d'elles-mêmes, en prenant appui sur le système juridique, grâce à des mécanismes qui incitent au respect des règles et des engagements. Ainsi, le marché gagne à pouvoir s'appuyer sur un système juridique qui permet d'accorder des prêts sur titre et donne des moyens sûrs de recouvrer les créances en cas de défaillance du débiteur. La législation sur les faillites est donc un autre élément essentiel d'un système juridique efficace, répondant en cela aux besoins d'un secteur privé moderne. La délivrance de titres fonciers est une des autres fonctions de l'État qui facilite la remise de biens pour sûreté des dettes. De même, une réforme foncière peut permettre aux agriculteurs pauvres de fournir une garantie, ce qui améliore leur accès au crédit.

Les dispositions du droit commercial relatives aux dommages-intérêts attribuables en cas de rupture de contrat peuvent fortement inciter au respect des engagements contractuels. Là encore, il est essentiel de trouver le juste milieu. S'il est trop difficile de faire aboutir une action en dommages-intérêts, le caractère dissuasif des dispositions est insuffisant ; si cela est trop facile et si le montant de l'indemnisation à laquelle peut prétendre la partie s'estimant lésée est trop élevé, les fausses allégations de violation de contrat risquent de se multiplier. La répression des manœuvres frauduleuses peut compléter utilement la procédure civile en ce qu'elle permet de poursuivre pénalement une partie qui fait délibérément ou à maintes reprises des promesses qu'elle n'a pas l'intention d'exécuter.

Les pouvoirs publics doivent aussi veiller au respect des règles, en particulier dans les secteurs financier et bancaire où les irrégularités ne sont pas toujours immédiatement décelables. Les bonnes pratiques comptables sont de piètre utilité si les entreprises cotées en bourse peuvent taire de mauvais résultats ou dissimuler des bénéfices. Le contrôle du respect des règles est également indispensable dans le secteur bancaire, où les faillites peuvent se propager par contagion — risque systémique dont toute l'économie pâtit — et coûtent cher aux contribuables. L'action des pouvoirs publics dans ces domaines peut avoir des répercussions sur l'ensemble de l'économie. Au sortir d'une crise bancaire ruineuse, dans les années 80, l'Argentine a imposé aux banques des règles strictes concernant les ratios de liquidité et de fonds propres, ce qui a aidé à maintenir la stabilité du secteur. En Thaïlande, le déplafonnement du crédit immobilier a déclenché un cycle d'expansion et de récession qui a contribué à la crise financière actuelle en Asie. Le maintien des plafonds aurait peut-être permis d'éviter cette crise.

Dans les secteurs bancaire et financier, comme ailleurs, l'attitude à adopter dépend autant des circonstances locales (par exemple, capacité des banques à gérer le risque, nature des risques encourus par le pays) que des moyens dont disposent les organismes de contrôle. L'application de règles

simples, comme le plafonnement des prêts immobiliers, l'encadrement de la progression du crédit dans ce secteur et la limitation de l'exposition au risque de change, est souvent l'attitude appropriée dans les pays qui manquent de moyens de contrôle et dont l'environnement extérieur est instable. Ces pays peuvent aussi imposer aux banques des coefficients de réserves plus stricts pour les inciter à prêter avec prudence. De telles incitations sont importantes car aucun mécanisme de contrôle du respect des règles, aussi parfait soit-il, n'offre de garantie totale.

Dans les pays où les marchés financiers sont plus développés, l'introduction de nouveaux instruments financiers, comme les produits dérivés, peut accroître le risque d'un détournement de la loi. Ces pays doivent alors modifier leur réglementation en conséquence, tantôt en abandonnant des règles désuètes, tantôt en renforçant celles applicables à la publicité de l'information. De nombreux pays industriels optent actuellement pour une réglementation fondée sur le contrôle du système de gestion des risques des établissements financiers. Celle-ci peut compléter utilement la réglementation portant sur les opérations financières, mais elle ne saurait s'y substituer complètement, surtout dans les pays en développement. La faillite spectaculaire de certaines institutions financières dans les pays industriels, les pertes colossales d'autres établissements et les méthodes de prêt contestables de certaines banques — notamment l'octroi de prêts à des pays à risque — jettent un doute sur le bien-fondé de ces systèmes. Le Fonds monétaire international et la Banque des règlements internationaux étudient actuellement de nouveaux moyens d'assurer la stabilité des systèmes financier et bancaire.

De même que l'État n'est pas tenu d'intervenir pour fixer directement les normes applicables, il n'a pas besoin d'être le seul à veiller au respect des règles et des engagements. En Argentine, le succès des réformes tient en partie à la multiplicité des modes de surveillance. En augmentant le nombre d'intervenants — tels que les détenteurs de créances subordonnées qui ont leurs propres raisons de surveiller les banques —, les organes de réglementation ont accru les chances de détecter et dévoiler tout manquement aux nouvelles règles.

Le système de prêts collectifs, personnifié par la Grameen Bank, au Bangladesh, et par la Banco Solidario, en Bolivie, est l'un des moyens les plus efficaces d'encourager le contrôle par des tiers. Pour solliciter un prêt à la Grameen Bank, les emprunteurs en puissance se constituent en petits groupes. Les prêts sont attribués individuellement, mais chaque membre du groupe sait que si l'un d'eux ne rembourse pas, aucun n'obtiendra de crédits par la suite. Cette règle les incite à se surveiller mutuellement et à rembourser les prêts. La composition du groupe reposant sur le principe de la libre association et de la

connaissance réciproque, les personnes qui seraient des clients à risque se trouvent exclues, ce qui tend à résoudre un problème couramment rencontré par les prêteurs. Grâce à cette formule de prêt, les emprunteurs, qui ont généralement un accès limité aux établissements du secteur structuré, peuvent en outre apprendre ensemble à découvrir le fonctionnement du crédit et se tenir informés de leurs idées et de leurs résultats respectifs. Les pays peuvent encourager cette forme de prêt en l'intégrant aux mécanismes de crédit publics, en subventionnant le démarrage de programmes non gouvernementaux et en diffusant des informations sur le dispositif.

La surveillance collective du respect des normes environnementales est une autre forme novatrice de contrôle par des tiers. En Indonésie, les responsables de l'environnement, déçus par l'insuffisance des moyens juridiques mis en œuvre pour faire respecter les normes relatives à la pollution de l'eau, ont eu l'idée de recueillir des informations à ce sujet et de les rendre publiques. Le programme, baptisé PROPER, consistait à rassembler des données sur les polluants au niveau de chaque entreprise pour ensuite les placer sur une échelle de couleurs, le noir désignant les établissements les plus polluants et le vert les plus propres (l'or, correspondant à des résultats exemplaires, n'a pas été attribué). Avant même la publication du classement, les entreprises se sont empressées d'améliorer leurs résultats. Des comités citoyens se sont ensuite servis du classement pour obliger les entreprises les plus polluantes à assainir les cours d'eau. Parallèlement, les organismes de contrôle ont pu utiliser contre les plus gros pollueurs les maigres ressources à leur disposition pour faire respecter la loi. Au cours des 15 premiers mois, environ un tiers des entreprises polluantes ont mis leurs pratiques en conformité avec les règlements.

#### *Favoriser la communication dans les deux sens*

Jusque-là, nous avons surtout examiné les moyens pouvant être mis en œuvre pour faciliter la transmission des connaissances entre ceux qui les détiennent et ceux qui en manquent, c'est-à-dire entre les pays industriels et les pays en développement, entre les gouvernants et les administrés, entre les enseignants et les étudiants. Mais, pour être efficace, la communication doit être à double sens. Pour transmettre des connaissances aux pauvres, il faut connaître leurs besoins et leurs préoccupations — et gagner leur confiance. C'est seulement alors qu'il sera possible de transférer des connaissances sous une forme utilisable et acceptée. Et, en se mettant à l'écoute des pauvres, les pouvoirs publics obtiendront des renseignements précieux pour leur propre action.

La confiance joue un rôle essentiel dans tout programme visant à transmettre des connaissances aux plus démunis. Le savoir transmis est de peu d'utilité si sa source

n'inspire pas confiance. Ainsi, les femmes pauvres n'utiliseront pas des méthodes contraceptives pourtant efficaces si elles pensent que les agents de santé les proposant ne connaissent pas leurs conditions de vie. Des considérations de cette nature conduisent souvent les plus déshérités à se tenir à l'écart de l'école ou des emplois qui ne leur sont pas familiers.

La confiance a été un facteur essentiel dans un programme de santé exécuté dans l'État de Ceará, au Brésil, où le tiers de la population vit dans une extrême pauvreté. Depuis les années 80, l'administration a embauché 7 300 agents de santé dans les villages (essentiellement des femmes), qui touchent un salaire minimum et qui sont encadrés par 235 infirmières. Comme ces personnes s'intéressaient déjà aux questions de santé, on leur a confié différentes tâches, en les tenant responsables des résultats. Une campagne d'information a été lancée pour faire mieux connaître le travail de ces agents et les nouveaux services qu'ils offraient. Les femmes, qui jusque-là hésitaient à montrer leurs enfants aux agents de santé, ont commencé à les considérer comme des amis. Depuis, les taux de vaccination contre la rougeole et la poliomyélite sont passés de 25 à 90 % et la mortalité infantile a été ramenée de 102 à 65 pour 1 000 naissances vivantes.

Il peut être très utile d'écouter ce que les pauvres ont à dire car ils connaissent bien leurs besoins et leur situation. Au Rwanda, la demande de foyers à haut rendement énergétique s'est développée en 1987 en raison du prix élevé du charbon de bois. Une tentative de commercialisation d'un foyer conçu au Kenya s'étant soldée par un échec, on l'a mis à l'essai dans 500 familles, ce qui a conduit à en modifier les dimensions, la couleur, le mécanisme de tirage et la maniabilité. Une aide publique, mise en oeuvre par une équipe de femmes, a été fournie sous la forme de campagnes publicitaires, d'études de marché et de programmes de formation à l'intention des fabricants de foyers ; une assistance initiale limitée a aussi été accordée pour la modernisation du matériel de fabrication. Des entrepreneurs privés ont ensuite assuré la production et la vente, sans subventions. Trois ans plus tard, un ménage urbain sur quatre utilisait le nouveau modèle de foyer qui permettait de réduire de 35 % la consommation de combustible.

Les chercheurs de l'Institut des sciences agronomiques, au Rwanda, et du Centro Internacional de Agricultura Tropical, en Colombie, ont décidé de faire appel au concours des agricultrices pour sélectionner de nouvelles variétés de haricot, après avoir constaté que cette consultation pouvait aider à atteindre l'objectif recherché. Avec les deux ou trois variétés qu'ils avaient initialement retenues, les rendements avaient peu augmenté. Ils ont alors demandé aux femmes de choisir, parmi une vingtaine de variétés, celles qu'elles jugeaient les plus prometteuses, pour les cultiver chez elles à titre expérimental, en appliquant

leurs propres méthodes. Grâce à leur meilleure connaissance du terrain et à une volonté d'aboutir motivée par leurs préférences personnelles, elles ont obtenu des rendements supérieurs de 60 à 90 % à ceux des chercheurs.

Une autre façon de donner la parole aux plus démunis est de les associer à la conception et à l'exécution des projets dont ils seront les bénéficiaires. Dans le cadre des fonds sociaux qu'elle met en place, la Banque mondiale se base sur la propre évaluation des bénéficiaires pour le choix des projets à financer. En Zambie, par exemple, les pauvres ont pu donner leur avis à l'occasion de « tables rondes » organisées dans les villages. Il est établi que la participation des bénéficiaires influe beaucoup sur les résultats des projets. Ainsi, une étude portant sur 121 projets d'hydraulique rurale réalisés dans 49 pays a montré que le taux de réussite était de 7 sur 10 lorsque les bénéficiaires avaient participé à la conception de l'opération, contre seulement 1 sur 10 dans le cas contraire.

Certaines instances sont allées encore plus loin pour promouvoir la participation. La ville de Porto Alegre, au Brésil, a adopté un mécanisme interactif qui permet aux citoyens d'intervenir directement dans l'examen et l'affectation des crédits budgétaires. Ainsi, des assemblées se réunissent dans tous les quartiers pour dresser un bilan des résultats enregistrés au cours de l'exercice précédent, pour définir les priorités dans les domaines de l'éducation, de la santé, des transports, de la fiscalité, de l'urbanisme et de l'aménagement, et pour élire des représentants à un conseil budgétaire municipal, reflet de cette collégialité. Après une analyse systématique des besoins relatifs des différents quartiers et un examen des critères d'affectation des crédits, le conseil budgétaire établit le plan d'investissement de la ville. En 1996, 100 000 personnes, soit environ 8 % des habitants, ont, selon les estimations, participé à un moment ou à un autre aux délibérations sur le budget. Les changements apportés ont eu pour effet de faire progresser les crédits d'investissement. Des réformes avaient déjà amélioré le recouvrement de l'impôt et avaient allégé la pression fiscale à l'échelon local. En débouchant sur une meilleure définition des priorités et sur des formes d'investissement plus performantes, ce processus a permis d'utiliser plus efficacement les ressources ainsi dégagées. Les résultats ont été remarquables. Dès 1996, les services d'assainissement avaient été étendus à 98 % des ménages (contre 50 % en 1989). La moitié des rues non revêtues avaient été goudronnées, et le nombre d'élèves inscrits dans le primaire et le secondaire avait doublé.

### Risques et possibilités

On ne peut nier qu'il est important de réduire les inégalités face au savoir et de remédier aux problèmes d'information mais, dans un cas comme dans l'autre, la tâche n'est pas aisée. Ne doutons pas que ces écarts et ces

imperfections ne sauront totalement disparaître, même dans les pays industriels. Ainsi, les gouvernements ne peuvent être sûrs des effets à long terme sur l'environnement des mesures qu'ils prennent aujourd'hui, ni savoir exactement comment les inadéquations de l'information se répercuteront sur leur action, même lorsque la probabilité paraît nulle.

Les pouvoirs publics doivent donc admettre que des disparités et des imperfections persisteront dans tous les domaines. L'incertitude qui en résulte doit amener à agir avec circonspection et à multiplier les essais chaque fois que possible. Elle devrait aussi inciter ceux qui donnent des conseils à faire preuve d'humilité — et ceux qui en reçoivent à faire preuve de prudence. Les uns et les autres devraient reconnaître que les particularismes influent sur les résultats obtenus, que la population sur place connaît le mieux les réalités du terrain et que la mise en commun des patrimoines de connaissances aux niveaux local et mondial est la meilleure façon de mettre le savoir au service du développement.

Quelles sont les limites de notre savoir et, en fait, que savons-nous du savoir ? Ces questions de portée générale s'appliquent aussi ici à notre travail. L'étude du savoir dans ses rapports avec le développement est une question nouvelle, encore peu explorée. Par exemple, nous débattons encore de la façon de mesurer les connaissances. Sans critère de référence, nous ne pouvons pas déterminer si le fossé se creuse ou se comble. Nous ne savons pas non plus comment évaluer la capacité d'une société de remédier aux problèmes d'information et aux dysfonctionnements du marché qui en résultent. Enfin, bien que nous proposons ici un grand nombre de moyens de mieux utiliser les connaissances aux fins du développement, le travail est loin d'être terminé. Nous espérons que le présent rapport marquera le point de départ de nouvelles recherches sur ces questions et sur d'autres aspects connexes encore en suspens.

Mais, pour les gouvernements et les habitants des pays en développement, le temps presse. Il est urgent de s'attaquer aux risques et de saisir les possibilités qu'engendre l'explosion des connaissances à l'échelle planétaire. La

mondialisation des échanges, des finances et de l'information peut en principe contribuer à la réduction des inégalités, mais le rythme de changement dans les pays industriels risque dans bien des cas de creuser l'écart. L'irruption de la modernité dans les sociétés traditionnelles fait disparaître les modes de communication spontanés, mais les mécanismes de remplacement tardent à voir le jour. L'évolution récente a même aggravé certains problèmes d'information, comme ceux qui sont liés aux flux financiers internationaux.

Pour les pays en développement, l'explosion mondiale du savoir est donc à la fois motif d'inquiétude et d'espoir. Si l'écart se creuse, le monde sera encore plus divisé non seulement par la disparité des ressources financières et autres, mais aussi par les inégalités face au savoir. Les capitaux et les autres ressources se dirigeront de plus en plus vers les pays où le patrimoine de connaissances est plus solide, aggravant le retard. Les disparités risquent aussi de s'accroître à l'intérieur même des pays, surtout en développement, où une élite fortunée file sur les autoroutes de l'information, alors que le reste de la population est prisonnier de l'analphabétisme. Mais, inversement, si l'on parvient à corriger ces décalages et ces imperfections, peut-être en suivant la ligne de conduite proposée dans le Rapport, les revenus et les niveaux de vie pourraient s'améliorer beaucoup plus vite qu'on ne le pense.

Chaque pays, chaque population doit s'attaquer à ces problèmes à sa façon, en tenant compte de la multiplicité des modes d'acquisition des connaissances et de la diversité des structures et normes qui peuvent aider à remédier aux inadéquations de l'information. Les pauvres, qui sont les premières victimes de ces inégalités, seraient aussi les premiers bénéficiaires de stratégies de développement qui visent à remédier à la situation. Il est certes indispensable de comprendre comment traiter les maladies courantes ou améliorer le rendement des cultures, mais le savoir a un pouvoir qui va bien au-delà, puisqu'il peut changer la vie de tous. Une fois cela compris, chacun aspire à s'enrichir et à devenir alors un artisan du changement.

## DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE LA BANQUE MONDIALE

### AFRIQUE DU SUD, BOTSWANA

*Commandes à l'unité :*  
Oxford University Press Southern Africa  
Vasco Boulevard, Goodwood  
P.O. Box 12119, N1 City 7463  
Le Cap  
Tél. : (27 21) 595 4400  
Fax : (27-21) 595 4430  
E-mail : oxford@oup.co.za

*Subscription :*  
International Subscription Service  
P.O. Box 41095  
Craighall  
Johannesburg 2024  
Tél. : (27 11) 880-1448  
Fax : (27 11) 880-6248  
E-mail : iss@is.co.za

### ALLEMAGNE

UNO-Verlag  
Poppelsdorfer Allee 55  
53115 Bonn  
Tél. : (49 228) 949020  
Fax : (49-228) 217492  
URL : <http://www.uno-verlag.de>  
E-mail : unoverlag@aol.com

### ARGENTINE

Oficina del Libro Internacional  
Av. Cordoba 1877  
1120 Buenos Aires  
Tél. : (54 1) 815-8354  
Fax : (54 1) 815-8156  
E-mail : ollibro@satlink.com

### AUSTRALIE, FIDJI, PAPOUASIE- NOUVELLE-GUINÉE, ÎLES SALOMON, VANUATU ET SAMOA

D.A. Information Services  
648 Whitehorse Road  
Mitcham 3132  
Victoria  
Tél. : (61) 3 9210 7777  
Fax : (61) 3 9210 7788  
E-mail : service@dadirect.com.au  
URL : <http://www.dadirect.com.au>

### AUTRICHE

Gerold and Co.  
Weihburggasse 26  
A-1011 Vienne  
Tél. : (43 1) 512-47-31-0  
Fax : (43 1) 512-47-31-29  
URL : <http://www.gerold.co.at.online>

### BANGLADESH

Micro Industries Development Assistance  
Society (MIDAS)  
House 5, Road 16  
Dhanmondi R/Area  
Dhaka 1209  
Tél. : (880 2) 326427  
Fax : (880 2) 811188

### BELGIQUE

Jean De Lannoy  
Av. du Roi 202  
1060 Bruxelles  
Tél. : (32 2) 538-5169  
Fax : (32 2) 538-0841

### BRÉSIL

Publicações Tecnicas Internacionais Ltda.  
Rua Peixoto Gomide, 209  
01409 São Paulo, SP.  
Tél. : (55 11) 259-6644  
Fax : (55 11) 258-6990  
E-mail : postmaster@pti.uol.br  
URL : <http://www.uol.br>

### CANADA

Renouf Publishing Co. Ltd.  
5369 Canotek Road  
Ottawa, Ontario K1J 9J3  
Tél. : (613) 745-2665  
Fax : (613) 745-7660  
E-mail : order.dept@renoufbooks.com  
URL : <http://www.renoufbooks.com>

### CHINE

China Financial & Economic Publishing  
House  
8, Da Fo Si Dong Jie  
Beijing  
Tél. : (86 10) 6333-8257  
Fax : (86 10) 6401-7365

China Book Import Centre  
P.O. Box 2825  
Beijing

### CHYPRE

Center for Applied Research  
Cyprus College  
6, Diogenes Street, Engomi  
P.O. Box 2006  
Nicosie  
Tél. : (357 2) 59-0730  
Fax : (357 2) 66-2051

### COLOMBIE

Infoenlace Ltda.  
Carrera 6 No. 51-21  
Apartado Aereo 34270  
Santafé de Bogotá, D.C.  
Tél. : (57 1) 285-2798  
Fax : (57 1) 285-2798

### CORÉE, RÉPUBLIQUE DE

Dayang Books Trading Co.  
International Division  
783-20, Pangba Bon-Dong, Socho-ku  
Séoul  
Tél. : (82 2) 536-9555  
Fax : (82 2) 536-0025  
E-mail : seamap@chollian.net

Eulyoo Publishing Co., Ltd.

46-1, Susong-Dong  
Jongro-Gu  
Séoul  
Tél. : (82 2) 734-3515  
Fax : (82 2) 732-9154

### CÔTE D'IVOIRE

Centre d'édition et de diffusion africaines  
(CEDA)  
04 B.P. 541  
Abidjan 04  
Tél. : (225) 24 6510 ; 24 6511  
Fax : (225) 25 0567

### DANEMARK

SamfundsLitteratur  
Rosenoerms Allé 11  
DK-1970 Frederiksberg C  
Tél. : (45 31) 351942  
Fax : (45 31) 357822  
URL : <http://www.sl.cbs.dk>

### ÉGYPTE, RÉPUBLIQUE ARABE D'

Al Ahram Distribution Agency  
Al Galaa Street  
Le Caire  
Tél. : (20 2) 578-6083  
Fax : (20 2) 578-6833

The Middle East Observer  
41, Sherif Street  
Le Caire  
Tél. : (20 2) 393-9732  
Fax : (20 2) 393-9732

### ÉQUATEUR

Libri Mundi  
Libreria Internacional  
P.O. Box 17-01-3029  
Juan Leon Mera 851  
Quito  
Tél. : (593 2) 521-606 ; (593 2) 544-185  
Fax : (593 2) 504-209  
E-mail : librimu1@librimundi.com.ec  
E-mail : librimu2@librimundi.com.ec

### CODEU

Ruiz de Castilla 763, Edif. Expocolor  
Primer piso, Of. #2  
Quito  
Tél./Fax : (593 2) 507-383 ; 253-091  
E-mail : codeu@impsat.net.ec

### ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.  
Castello 37  
28001 Madrid  
Tél. : (34) 914 36 37 00  
Fax : (34 3) 915 75 39 98  
E-mail : libreria@mundiprensa.es  
URL : <http://www.mundiprensa.com/>

Mundi-Prensa Barcelona  
Consell de Cent, 391  
08009 Barcelone  
Tél. : (34 3) 488-3492  
Fax : (34 3) 487-7659  
E-mail : barcelona@mundiprensa.es

### FÉDÉRATION DE RUSSIE

Isdatelstvo <Ves Mir>  
9a, Kolpachniy Pereulok  
Moscou 101831  
Tél. : (7 095) 917 87 49  
Fax : (7 095) 917 92 59

### FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa  
P.O. Box 128  
FIN-00101 Helsinki  
Tél. : (358 0) 121 4418  
Fax : (358 0) 121 4435  
E-mail : akatilaus@stockmann.fi  
URL : <http://www.akateeminen.com/>

### FRANCE

Éditions Eska  
5, avenue de l'Opéra  
75001 Paris  
Tél. : (33 1) 42-86-56-00  
Fax : (33 1) 42-60-45-35

### GHANA

Epp Books Services  
P.O. Box 44  
TUC  
Accra

### GRÈCE

Papasotiriou S.A.  
35, Stournara Str.  
106 82 Athènes  
Tél. : (30 1) 364-1826  
Fax : (30 1) 364 8254

### HAÏTI

Culture Diffusion  
5, rue Capois  
C.P. 257  
Port-au-Prince  
Tél. : (509) 23 9260  
Fax : (509) 23 4858

### HONG KONG, CHINE ; MACAO

Asia 2000 Ltd.  
Sales & Circulation Department  
302 Seabird House  
22-28 Wyndham Street, Central  
Hong Kong, Chine  
Tél. : (852) 2530-1409  
Fax : (852) 2526-1107  
E-mail : sales@asia2000.com.hk  
URL : <http://www.asia2000.com.hk>

### HONGRIE

Euro Info Service  
Margitszgeti Europa Haz  
H-1138 Budapest  
Tél. : (36 1) 350 80 24, 350 80 25  
Fax : (36 1) 350 90 32  
E-mail : euroinfo@mail.mata.v.hu

### INDE

Allied Publishers Ltd.  
751 Mount Road  
Madras - 600 002  
Tél. : (91 44) 852-3938  
Fax : (91 44) 852-0649

### INDONÉSIE

Pt. Indira Limited  
Jalan Borobudur 20  
P.O. Box 181  
Djakarta 10320  
Tél. : (62 21) 390-4290  
Fax : (62 21) 390-4289

### IRAN

Ketab Sara Co. Publishers  
Khaled Eslamboli Ave., 6th Street  
Delafrooz Alley No. 8  
P.O. Box 15745-733  
Téhéran 15117  
Tél. : (98 21) 8717819 ; 8716104  
Fax : (98 21) 8712479  
E-mail : ketab-sara@neda.net.ir

Kowkab Publishers

P.O. Box 19575-511  
Téhéran  
Tél. : (98 21) 258-3723  
Fax : (98 21) 258-3723

### IRLANDE

Government Supplies Agency  
Oifig an tSoláthair  
4-5 Harcourt Road  
Dublin 2  
Tél. : (353 1) 661-3111  
Fax : (353 1) 475-2670

### ISRAËL

Yozmot Literature Ltd.  
P.O. Box 56055  
3 Yohanan Hasandler Street  
Tel Aviv 61560  
Tél. : (972 3) 5285-397  
Fax : (972 3) 5285-397

R.O.Y. International  
P.O. Box 13056  
Tel Aviv 61130  
Tél. : (972 3) 649 9469  
Fax : (972 3) 648 6039  
E-mail : royil@netvision.net.il

Palestinian Authority/Middle East  
Index Information Services  
P.O.B. 19502 Jérusalem  
Tél. : (972 2) 6271219  
Fax : (972 2) 6271634

#### ITALIE

Licosa Commissionaria Sansoni SPA  
Via Duca Di Calabria, 1/1  
Casella Postale 552  
50125 Florence  
Tél. : (55) 645-415  
Fax : (55) 641-257  
E-mail : licosa@fbcc.it  
URL : <http://www.fbcc.it/licosa>

#### JAMAÏQUE

Ian Randle Publishers Ltd.  
206 Old Hope Road, Kingston 6  
Tél. : 876-927-2085  
Fax : 876-977-0243  
E-mail : irpl@colis.com

#### JAPON

Eastern Book Service  
3-13 Hongo 3-chome, Bunkyo-ku  
Tokyo 113  
Tél. : (81 3) 3818-0861  
Fax : (81 3) 3818-0864  
E-mail : orders@svt-eps.co.jp  
URL : <http://www.bekkoame.or.jp/~svt-eps>

#### KENYA

Africa Book Service (E.A.) Ltd.  
Quaran House, Mfangano Street  
P.O. Box 45245  
Nairobi  
Tél. : (254 2) 223 641  
Fax : (254 2) 330 272

#### LIBAN

Librairie du Liban  
P.O. Box 11-9232  
Beyrouth  
Tél. : (961 9) 217 944  
Fax : (961 9) 217 434

#### MALAISIE

University of Malaya Cooperative Bookshop,  
Limited  
P.O. Box 1127  
Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur  
Tél. : (60 3) 756-5000  
Fax : (60 3) 755-4424  
E-mail : umkoop@tm.net.my

#### MEXIQUE

INFOTEC  
Av. San Fernando No. 37  
Col. Toriello Guerra  
14050 Mexique, D.F.  
Tél. : (52 5) 624-2800  
Fax : (52 5) 624-2822  
E-mail : infotec@rtn.net.mx  
URL : <http://rtn.net.mx>

Mundi-Prensa Mexico S.A. de C.V.  
c/Rio Panuco, 141-Colonia Cuauhtemoc  
06500 Mexique, D.F.  
Tél. : (52 5) 533-5658  
Fax : (52 5) 514-6799

#### NÉPAL

Everest Media International  
Services (P.) Ltd.  
GPO Box 5443  
Katmandou  
Tél. : (977 1) 472 152  
Fax : (977 1) 224 431

#### NIGÉRIA

University Press Limited  
Three Crowns Building Jericho  
Private Mail Bag 5095  
Ibadan  
Tél. : (234 22) 41-1356  
Fax : (234 22) 41-2056

#### NORVÈGE

NIC Info A/S  
Book Department, Postboks 6512 Etterstad  
N-0606 Oslo  
Tél. : (47 22) 97-4500  
Fax : (47 22) 97-4545

#### NOUVELLE-ZÉLANDE

EBSCO NZ Ltd.  
Private Mail Bag 99914  
New Market  
Auckland  
Tél. : (64 9) 524-8119  
Fax : (64 9) 524-8067

#### OASIS OFFICIAL

P.O. Box 3627  
Wellington  
Tél. : (64 4) 499 1551  
Fax : (64 4) 499 1972

#### OUGANDA

Gustro Ltd.  
PO Box 9997, Madhvani Building  
Plot 16/4 Jinja Rd.  
Kampala  
Tél. : (256 41) 251 467  
Fax : (256 41) 251 468  
E-mail : gus@swiftuganda.com

#### PAKISTAN

Mirza Book Agency  
65, Shahrah-e-Quaid-e-Azam  
Lahore 54000  
Tél. : (92 42) 735 3601  
Fax : (92 42) 576 3714

Oxford University Press  
5 Bangalore Town  
Sharae Faisal  
PO Box 13033  
Karachi-75350  
Tél. : (92 21) 446307  
Fax : (92 21) 4547640  
E-mail : ouppak@TheOffice.net

Pak Book Corporation  
Aziz Chambers 21, Queen's Road  
Lahore  
Tél. : (92 42) 636 3222 ; 636 0885  
Fax : (92 42) 636 2328  
E-mail : pbc@brain.net.pk

#### PAYS-BAS

De Lindeboom/InOr-Publikaties  
P.O. Box 202, 7480 AE Haaksbergen  
Tél. : (31 53) 574-0004  
Fax : (31 53) 572-9296  
E-mail : lindeboo@worldonline.nl  
URL : <http://www.worldonline.nl/~lindeboo>

#### PÉROU

Editorial Desarrollo SA  
Apartado 3824, Lima 1  
Tél. : (51 14) 285380  
Fax : (51 14) 286628

#### PHILIPPINES

International Booksource Center, Inc.  
1127-A Antipolo St, Barangay, Venezuela  
Makati City  
Tél. : (63 2) 896 6501 ; 6505 ; 6507  
Fax : (63 2) 896 1741

#### POLOGNE

International Publishing Service  
Ul. Piekna 31/37  
00-677 Varsovie  
Tél. : (48 2) 628-6089  
Fax : (48 2) 621-7255  
E-mail : books%ips@ikp.atm.com.pl  
URL : <http://www.ipscg.waw.pl/ips/export/>

#### PORTUGAL

Livraria Portugal  
Apartado 2681, Rua Do Camo 70-74  
1200 Lisbonne  
Tél. : (1) 347-4982  
Fax : (1) 347-0264

#### RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

USIS, NIS Prodejna  
Havelkova 22  
130 00 Prague 3  
Tél. : (420 2) 2423-1486  
Fax : (420 2) 2423-1114  
URL : <http://www.nis.cz/>

#### ROUMANIE

Compani De Librarii Bucuresti S.A.  
Str. Lipscani no. 26, sector 3  
Bucarest  
Tél. : (40 1) 613 9645  
Fax : (40 1) 312 4000

#### ROYAUME-UNI

Micrinfo Ltd.  
P.O. Box 3, Omega Park, Alton,  
Hampshire GU34 2PG  
Angleterre  
Tél. : (44 1420) 86848  
Fax : (44 1420) 89889  
E-mail : Lisa.Norwood@micrinfo.co.uk  
URL : <http://www.micrinfo.co.uk>

The Stationery Office  
51 Nine Elms Lane  
Londres SW8 5DR  
Tél. : (44 171) 873-8400  
Fax : (44 171) 873-8242  
URL : <http://www.theso.co.uk/>

#### SINGAPOUR ; TAÏWAN, CHINE ;

MYANMAR ; BRUNÉI  
Hemisphere Publication Services  
41 Kallang Pudding Road #04-03  
Golden Wheel Building  
Singapour 349316  
Tél. : (65) 741-5166  
Fax : (65) 742-9356  
E-mail : ashgate@asianconnect.com

#### SLOVÉNIE

Gospodarski Vestnik, Publishing Group  
Dunajska cesta 5  
1000 Ljubljana  
Tél. : (386 61) 133 83 47 ; 132 12 30  
Fax : (386 61) 133 80 30  
E-mail : repansekj@gvestnik.si

#### SRI LANKA, MALDIVES

Lake House Bookshop  
100, Sir Chittampalam Gardiner Mawatha  
Colombo 2  
Tél. : (94 1) 32105  
Fax : (94 1) 432104  
E-mail : LHL@sri.lanka.net

#### SUÈDE

Wennergren-Williams AB  
P.O. Box 1305  
S-171 25 Solna  
Tél. : (46 8) 705-97-50  
Fax : (46 8) 27-00-71  
E-mail : mail@wwi.se

#### SUISSE

Librairie Payot Service Institutionnel  
Côtes-de-Montbenon 30  
1002 Lausanne  
Tél. : (41 21) 341-3229  
Fax : (41 21) 341-3235

#### ADECO Van Diemen Éditions Techniques

Ch. de Lacuez 41  
CH1807 Blonay  
Tél. : (41 21) 943 2673  
Fax : (41 21) 943 3605

#### THAÏLANDE

Central Books Distribution  
306 Silom Road  
Bangkok 10500  
Tél. : (66 2) 235-5400  
Fax : (66 2) 237-8321

#### TRINITÉ-ET-TOBAGO, ET CARAÏBES

Systematics Studies Ltd.  
St. Augustine Shopping Center  
Eastern Main Road, St. Augustine  
Trinité-et-Tobago, West Indies  
Tél. : (868) 645-8466  
Fax : (868) 645-8467  
E-mail : tobe@trinidad.net

#### VENEZUELA

Tecni-Ciencia Libros, S.A.  
Centro Cuidad Comercial Tamanco  
Nivel C2, Caracas  
Tél. : (58 2) 959 5547 ; 5035 ; 0016  
Fax : (58 2) 959 5636

#### ZAMBIE

University Bookshop, University of Zambia  
Great East Road Campus  
P.O. Box 32379  
Lusaka  
Tél. : (260 1) 252 576  
Fax : (260 1) 253 952

#### ZIMBABWE

Academic and Baobab Books (Pvt.) Ltd.  
4 Conald Road, Graniteside  
P.O. Box 567  
Harare  
Tél. : 263 4 755035  
Fax : 263 4 781913